



HAL
open science

Les organisations non gouvernementales de l'écologie

Jacques Fontanel, Liliane Bensahel-Perrin, Bénédicte Corvaisier-Drouart

► To cite this version:

Jacques Fontanel, Liliane Bensahel-Perrin, Bénédicte Corvaisier-Drouart. Les organisations non gouvernementales de l'écologie. Jacques Fontanel; Liliane Bensahel; Bénédicte Corvaisier-Drouart. Les organisations non-gouvernementales ou L'homme au coeur d'une mondialisation solidaire, l'Harmattan, pp.247-322, 2009, La Librairie des humanités; Côté cours (Grenoble), 978-2-296-09066-8. hal-02306693

HAL Id: hal-02306693

<https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-02306693v1>

Submitted on 7 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Jacques Fontanel, Liliane Bensahel-Perrin

**LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES
DE L'ÉCOLOGIE,**

**ou la défense de la nature et la promotion de l'avenir de
l'humanité, dans le respect des valeurs durables du
développement**

In

**Les Organisations non gouvernementales ou l'homme au cœur
d'une mondialisation solidaire,
Bensahel-Perrin, L., Fontanel, J., Corvaisier-Drouart, B.
L'Harmattan, Paris, 2009.**

Résumé : Les défenseurs de l'écologie et des valeurs environnementales ont créé et développé de nombreuses organisations non gouvernementales ; elles se sont souvent exprimées aussi dans le domaine politique. Elles se présentent comme des lanceurs d'alerte. Parmi les plus intéressantes, il faut retenir les Amis de la Terre, Terre des Hommes, Le Fonds Nicolas Hulot, Réseau Climat, SOS Sahel, Greenpeace, WWF (the world Wildlife Fund), Surfride Foundation, Mountain Wildeness et le GRET (Groupe de recherche et d'échanges technologiques).

Le respect de la nature doit beaucoup, dans le monde entier, à l'action des Associations. Celles-ci se sont développées à la fois pour lutter contre un problème local particulier (la pollution d'une entreprise, par exemple), pour défendre la cause des êtres vivants (le refus des maltraitements animaux, par exemple) ou pour engager une réflexion plus large portant sur l'avenir de l'humanité, la protection de l'homme dans un environnement souvent bafoué par les règles libérales du profit et le développement soutenable et durable. Elles se sont parfois exprimées aussi dans le domaine politique, avec un acharnement fondé le plus souvent sur des réflexions scientifiques appelant à préserver les richesses gaspillées par une croissance anarchique¹. La mondialisation

¹ Coulomb, F., Fontanel, J. (2006) Mondialisation économique, guerre économique et souveraineté nationale, in « La question politique en économie internationale » (Pierre Berthaud & Gérard Kébabdjian, La Découverte, Paris. Fontanel, J. (1979), Ecologie, Economie et Plurigestion, Collection "Les Cahiers de l'Ecologie", Edition Entente, Paris, 1979 (208 pages). Fontanel, J., Echinard, Y. (2008) La puissance politico-économique des ONG dans le monde d'aujourd'hui,

d'aujourd'hui est parfois accusée de miner les valeurs traditionnelles, de s'adonner à un gaspillage des ressources aux dépens de nos ascendants et de faire disparaître rapidement et de manière irréversible des richesses de la planète². Plusieurs associations se sont engagées à informer les agents économiques des conséquences de leurs actes. Elles ont cherché à alerter les pouvoirs publics, souvent par le canal d'une opinion publique mieux informée, pour entreprendre des actions préventives ou défensives au regard des attaques réitérées d'un monde économique trop dépendant d'un système économique particulièrement consommateur de ressources naturelles, sans référence suffisante aux conséquences d'actions dont il ne se sent pas a priori responsable.

L'association des Amis de la Terre France (ATF) se donne comme objectif la protection de l'homme et de l'environnement, en insistant sur les valeurs démocratiques et de solidarité. Elle cherche à intervenir auprès des acteurs économiques et politiques internationaux en vue de consacrer, à terme, l'émergence d'un régime économique capable de produire un développement soutenable, durable et équitable. Moins médiatisée que Greenpeace ou le WWF, les Amis de la Terre s'imposent progressivement sur l'échiquier des ONG françaises par le sérieux de leurs études et leur large réseau d'organisations partenaires. Cette ONG exerce une influence non négligeable au plan international, à la fois pour la justesse des thèmes développés et défendus et pour la manière dont son action est engagée.

Terre des Hommes se propose d'intervenir dans le domaine de la formation et de l'humanitaire. A ce titre, elle est engagée dans l'amélioration des conditions de vie des enfants dans leur propre environnement, dans l'information à apporter à l'opinion publique, mais aussi aux agents économiques, et dans une démarche de représentation au niveau international, en disposant notamment d'un statut consultatif auprès des Nations Unies, de l'Unicef et du Conseil de l'Europe.

Le développement de l'éducation à l'environnement, à la beauté de la nature (et la nécessité de sa préservation) et le respect des conditions de vie des générations futures constituent la vocation fondamentale de la fondation Hulot pour la Nature et l'Homme. Depuis 1996, elle est reconnue d'utilité publique pour son action dans le domaine de l'éducation à l'environnement. L'intervention de Nicolas Hulot dans la dernière campagne présidentielle en France a été spectaculaire. Elle a débouché sur ce fameux « Grenelle de l'environnement » dont les résultats restent encore mitigés au regard de la crise sociale et financière, mais ne sont certainement pas négligeables. Elle a été un facteur de prise de conscience des enjeux qui a interpellé tous les partis politiques au moment propice. Cependant, l'égoïsme des hommes mais aussi et surtout la logique du système économique rendent très difficiles le respect des règles écologiques dans un monde marchand.

A la suite du sommet de Rio de 1992, les grandes organisations non gouvernementales de protection de l'environnement se sont réunies pour faire entendre leurs revendications concernant les changements de climat provoqués par les activités économiques et sociales des hommes et solliciter une place dans le cadre des négociations internationales sur la question. Le Réseau Action

Annuaire Français des Relations Internationales, Paris. Fontanel, J. (2007), Questions d'éthique, Collection « les idées et les théories à l'épreuve des faits », L'Harmattan, Paris, 2007.

² Fontanel, J. (1981, 1995), Organisations Economiques Internationales, Collection Droit Sciences Economiques, Edition Masson, Paris, 1981 (311 pages)

Climat-France (RAC-F), créé en 1996, juste avant le sommet de Kyoto, propose des actions spécifiques en vue de réduire les risques humains relatifs au réchauffement de la planète. Son programme est toutefois proche de celui des « Verts », ce qui ne manque pas d'interpeller la classe politique. Il n'en reste pas moins attesté que leurs analyses scientifiques ne manquent pas d'intérêt.

En 1976, Léopold Sédar Senghor, Président du Sénégal, propose la mise en œuvre d'une fédération d'organisations en vue de lutter contre la désertification du Sahel. Il soutient alors la création de SOS SAHEL International, qui regroupe plusieurs nouvelles associations des pays sahéliens, de la Mauritanie au Soudan, mais aussi des organisations européennes sensibilisées à ce drame humain. La lutte contre la désertification ne se limite pas à vaincre la désertification, elle se donne aussi pour objectif de donner les moyens aux populations du Sahel de répondre à leurs propres besoins.

Greenpeace est une association créée en 1971 par un groupe de militants pacifistes et écologistes nord-américain désireux de contester, par tous les moyens, la réalisation d'un essai nucléaire atmosphérique américain. Cette organisation non gouvernementale se projette comme un contre-pouvoir non-violent, prônant le désarmement nucléaire civil et militaire et la défense des valeurs écologistes. A ce titre, elle est intervenue avec une efficacité certaine sur la protection des océans et des forêts anciennes, l'abandon des combustibles fossiles, la promotion des énergies renouvelables, l'élimination des substances chimiques toxiques et la prévention de la dissémination des organismes génétiquement modifiés (OGM) dans la nature. Elle s'inscrit dans la mouvance de pensée favorable au développement durable et au principe de précaution. Elle s'engage notamment dans la recherche scientifique nécessaire à une amélioration sensible du respect de l'environnement.

La protection de la nature est un enjeu sociétal qui préoccupe de nombreuses organisations aux objectifs souvent très généraux. Le World Wildlife Fund est la première organisation mondiale de protection de la nature. Elle se définit elle-même comme une « organisation indépendante et apolitique ». L'ONG engage des actions de lobbying auprès d'instances nationales et internationales, en vue de les inciter à prendre des mesures de protection de la Nature, dans le respect de la biodiversité et en faveur d'une gestion durable des ressources naturelles. Les programmes du WWF International concernent cinq thèmes d'action prioritaires : les forêts, les océans et côtes, les eaux douces, les espèces et les changements climatiques.

Enfin, Surfrider Foundation est dévouée à la protection et à la mise en valeur des vagues, de la mer et du littoral L'objectif principal de la Surfrider Foundation Europe est la sauvegarde des littoraux et l'éducation des citoyens concernant la sauvegarde des océans. Elle dispose aujourd'hui d'une bonne crédibilité scientifique.

LES AMIS DE LA TERRE France (ATF)

2B rue Jules Ferry

93100 Montreuil

Tel : 01 48 51 32 22

Fax : 01 48 51 95 12

Courriel : france@amisdelaterre.org.

International : www.foei.org/fr/

Créée en 1970, l'association des Amis de la Terre France (ATF) s'est donnée comme objectif la protection de l'homme et de l'environnement dans un esprit démocratique et solidaire. Elle se veut moteur de la transformation sociale et cherche à garantir l'émergence de sociétés au développement soutenable, durable et équitable. Dès son année de création, l'association a rejoint le réseau naissant de Friends of the Earth International, créé par l'écologiste américain David Brower en vue de défendre l'environnement, dont elle fut le premier affilié. Engagée dans la voie démocratique depuis 2006, ATF est désormais une fédération d'une vingtaine de groupes locaux organisés en association de loi 1901, comptant 1600 adhérents. Conscient du caractère international des problèmes écologiques, les associations "Friends of the Earth - United Kingdom " naquirent à Londres en 1970. ATF a déposé ses statuts à Paris le 11 juillet 1970. C'est une Association (loi 1901) nationale qui est soutenue par 29 associations territoriales françaises Amis de la Terre qui défendent l'environnement au niveau local et relaient les actions nationales et internationales. Il existe une fédération internationale des Amis de la Terre, qui regroupe 72 pays et 1,5 millions de membres répartis dans 5000 groupes locaux d'activistes sur tous les continents. La vision du monde des « Amis de la Terre » international est pacifique et solidaire, en recherche constante d'harmonie avec la nature. Une société de personnes interdépendantes doit vivre dans la dignité et l'épanouissement, avec l'application de l'égalité des droits des personnes et des peuples. Fondée sur la justice sociale, économique, environnementale et de genre, elle devra être libre de toutes les formes de domination et d'exploitation, refusant ainsi la mondialisation économique néo-libérale, le néo-colonialisme et le militarisme. Le groupe Amis de la Terre Europe (www.foeeurope.org), créé en 1985, regroupe 30 associations nationales et il accepte les principes des « Amis de la Terre » international.

Cette organisation non gouvernementale s'est organisée sous une forme partenariale claire, elle a des missions importantes qu'elle s'est proposée d'accomplir et son action mérite d'être analysée à l'aune de ses moyens humains et financiers.

Organisation d'ATF

L'organisation des « Amis de la Terre » est fondée sur la démocratie interne et la mobilisation de ses membres, avec une participation très active des adhérents à la

vie associative et aux décisions. Les militants sont encouragés à participer aux Assemblées fédérales, lesquelles définissent les objectifs, le budget, les représentants, les programmes et les actions de l'association. Trois organes structurent ATF :

- Le Conseil fédéral comprend entre 11 et 14 membres élus, issus des groupes locaux. Son rôle est de veiller à la bonne application des orientations prises en Assemblée fédérale. Il décide des grandes lignes d'action de l'association.

- Les groupes locaux font jouer à plein la démocratie interne, la décentralisation et l'implication citoyenne de chaque adhérent. Ils relaient les actions des Amis de la Terre et défendent les idées de l'environnement au niveau local. Ils organisent des salons ou des conférences, ils interviennent dans la vie politique, ils font pression sur les décideurs locaux.

- Le Secrétariat fédéral met en œuvre les orientations décidées par l'Assemblée fédérale et le Conseil fédéral. Une équipe de salariés, volontaires, bénévoles et stagiaires le soutient dans cette action. Elle assure le fonctionnement quotidien de l'association, la coordination des actions nationales et internationales et l'animation de la vie associative.

Le directeur général est à la tête du bureau fédéral, avec une équipe de 7 salariés permanents, dont trois travaillent sur les deux principales thématiques que sont les forêts tropicales et les institutions financières internationales (IFI). ATF y consacre respectivement 26% et 34% de son budget. Le poids budgétaire d'ATF n'a rien d'exceptionnel avec 400.000 euros en 2004 et 360.000 euros en 2005. Les cotisations en hausse, comptent désormais pour 20% du budget annuel d'ATF. Les principales sources de financement de l'organisation restent toutefois encore les fondations privées et les aides publiques, qui contribuent chacune à 40% du budget, avec entre 2003 et 2004, une baisse de 45% des aides de l'Etat dans un contexte général de baisse des budgets publics alloués aux associations. C'est donc 80% du financement qui demeurent fragile, voire aléatoire d'une année à l'autre, et qui n'est pas sans conséquence sur l'autonomie de l'ONG et ses orientations. Aujourd'hui, elle dispose d'un budget de l'ordre de 450.000 euros, dont l'origine provient de l'Union Européenne, de l'Etat français, de bailleurs divers, de produits du siège, de fonds privés d'entreprises³, de donateurs individuels et de produits financiers. Ses dépenses concernent principalement les frais de fonctionnement, l'information et la communication et les charges exceptionnelles. ATF informe l'opinion publique, en consacrant 14% de son budget dans des dépenses d'animation et de communication, avec le lancement de pétitions comme « une Europe sans OGM c'est possible » par exemple, et de participer à des salons et des conférences, en s'entourant au besoin de compétences scientifiques. Une analyse de sa présentation sur internet nous permet de constater qu'ATF semble faire preuve d'une assez grande transparence quant à ses actions mais aussi au regard de son financement en présentant clairement, sur un site web bien fourni, les produits et charges de son budget ainsi que leur origine et destination. ATF fait prévaloir son professionnalisme dans les actions de solidarité, de développement et d'urgence. La médiatisation et la communication font partie de cette professionnalisation.

³ Organismes Privés : Charles Stewart MOTT Foundation, Wallace Global Fund, Fondation Grassroots (All). Dons : Magasins de produits biologiques et d'écoproduits.

L'association fait partie des réseaux Sortir du nucléaire, Réseau Action Climat (RAC), appartient aux membres fondateurs d'ATTAC et s'est beaucoup impliquée dans la protection des forêts primaires et anciennes et en faveur de l'éco-certification forestière, via notamment l'achat public éthique (en 2006, environ 25 % du bois importé en France était destiné aux marchés publics, et seuls 1 à 2% de cette quantité était éco-certifiée¹). Les Amis de la Terre sont également depuis 2005 membres du CRID (Centre de recherche et d'information sur le développement) au sein duquel ils sont la seule association écologiste, leur présence permettant d'associer un volet environnemental aux questions liées au développement des pays du Sud. Depuis 2006, Les Amis de la Terre sont aussi membres de L'Alliance pour la planète.

Les missions d'ATF

Les missions générales d'ATF portent généralement sur :

1. Agir collectivement pour développer la justice environnementale et sociale et respecter la dignité humaine et les droits de l'homme et des peuples, afin de mettre en place des sociétés viables à long terme.
2. Lutter contre la dégradation de l'environnement et l'épuisement des ressources naturelles,
3. Gérer la diversité écologique et culturelle de la terre et garantir des moyens de vie durables.
3. Obtenir l'émancipation des peuples autochtones, des communautés locales, des femmes, des groupes et des individus et la participation populaire à la prise de décisions.
4. Rechercher des solutions innovantes pour assurer la durabilité et l'équité au sein des sociétés.
5. Engager des campagnes d'information dynamiques en vue de provoquer une prise de conscience collective capable de mobiliser les personnes et d'établir des alliances, au plan national et à l'échelon mondial, en vue de faire respecter ces missions pour un monde solidaire, plus juste et respectueux de la planète.

Les Amis de la Terre ont pour but de promouvoir une société écologiquement viable et socialement équitable. ATF fonctionne avec une stratégie d'actions non violentes, légales, non lucratives et indépendantes des pouvoirs publics ou privés. Cette stratégie d'engagement est basée sur le dialogue et la proposition d'alternatives concrètes plutôt que sur la simple opposition. Il y a désormais une volonté de se renforcer, pour sensibiliser et exercer des pressions efficaces (sur les décideurs politiques entre autres), par des partenariats, des alliances avec d'autres mouvements. L'association promeut un monde pacifique durable, fondé sur des sociétés vivant en harmonie avec la nature. Pour cela, les campagnes que mène Les Amis de la Terre visent un monde écologiquement soutenable, équitable et en paix. L'organisation mène des actions de sensibilisation du public et elle participe en permanence aux négociations locales, nationales et internationales dans les domaines de l'agriculture et OGM, des forêts, des acteurs financiers, des changements climatiques, du nucléaire et plus généralement de l'énergie, de la citoyenneté des actions collectives et des modes de production et de consommation durable. L'Association a eu un rôle non négligeable lors de la préparation du G8 de Sea Island aux Etats-Unis.

Les Amis de la Terre France est une association appartenant au réseau international « Friends of the Earth », à partir de laquelle des valeurs fondatrices ont été définies et sont la trame de toutes les associations nationales. On retrouve ainsi les thèmes suivants :

- la diversité écologique et culturelle,
- la souveraineté des peuples et droits humains,
- l'équité, la justice environnementale, sociale, économique, et l'égalité entre femmes et hommes,
- l'irréductibilité de la nature à une ressource économique et le lien indissociable entre la nature et l'Homme,
- la démocratie participative et autres modes participatifs de prise de décision,
- la solidarité, la responsabilité et la dignité humaine.

Ces six valeurs fondatrices invoquent des objectifs à la fois très larges, mais aussi très généraux. Elles ne sont pas applicables dans tous les domaines d'actions et elles n'ont pas la même importance selon les pays. Fondamentalement, l'association Les Amis de la Terre est un organisme national de protection de l'Homme et de son environnement, qui se veut démocratique et solidaire. Elle veille à ce que les besoins fondamentaux des générations présentes soient satisfaits (air, eau, alimentation, énergie, habitat, santé, éducation, information et la culture), dans un développement économique et social sans compromettre pour autant la capacité des générations futures à vivre dans des conditions environnementales satisfaisantes. Ensuite, elle propose que l'accès et le partage des ressources naturelles soient équitables. Tout le monde se doit de participer activement à la mise en place d'une société basée sur les principes démocratiques, tout en gommant les excès de la société de consommation. Enfin, comme les problèmes environnementaux résultent des décisions économiques, sociales et politiques, l'association cherche d'abord à informer et sensibiliser la population aux aspects environnementaux, en fournissant des informations accessibles à tous et à définir des solutions simples à réaliser afin d'engager immédiatement la procédure. Elle souhaite mobiliser les autres associations, les syndicats et d'autres mouvements sociaux pour engager des actions communes en faveur de la planète.

Les actions d'ATF

Elle appelle alors les citoyens à adopter un mode de vie cohérent, satisfaisant les objectifs des « Amis de la Terre ». Dix gestes sont recommandés à chacun en vue de protéger la terre (Encadré n°4).

Encadré n°4 – Les dix gestes simples pour favoriser la sauvegarde de la planète

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">- Je consomme des produits issus de l'agriculture bio ;- J'utilise le moins possible ma voiture ;- J'achète des produits locaux et de saison ;- Je dis NON à la publicité ;- J'imprime le papier recto et verso ;- J'achète des meubles de jardin en bois local ;- Je débranche les appareils électriques quand je ne les utilise pas ;- J'opte pour des ampoules basse consommation ;- Je fais le tri sélectif pour lutter contre l'incinération ; |
|---|

- Je refuse les sacs plastiques et les emballages individuels pour faire mes courses.

Pour la mise en œuvre des valeurs de responsabilité, d'équité et de solidarité, l'association « Les Amis de la Terre » veut agir contre les excès de la société de consommation. Elle part du constat suivant : « 20% de la population mondiale consomme 90% des richesses mondiales » et elle propose alors de réduire les inégalités inacceptables entre « pays riche du nord » et « pays pauvres du Sud ». Dans le but de préservation de l'environnement comme patrimoine commun de l'humanité, elle souhaite protéger la biodiversité, les sites et les paysages, notamment dans les territoires sensibles. Il s'agit aussi d'optimiser les ressources naturelles, en développant davantage l'efficacité énergétique et en économisant les ressources naturelles. Elle insiste sur les ressources non renouvelables, la prévention des pollutions, des nuisances et des risques technologiques (nucléaire et biotechnologique). L'organisation vise la défense de la citoyenneté et du droit de chacun à bénéficier d'un environnement sain. Pour cela elle tente directement d'agir sur les hommes politiques pour la mise en place d'un cadre juridique permettant de sanctionner sévèrement les responsables des dégradations environnementales (pollueur/payeur). Malgré le financement public que l'association perçoit, son indépendance à l'égard des responsables politiques et du gouvernement n'est pas contestée.

Cette association s'engage surtout dans l'information du citoyen. L'association est très présente dans les librairies sur des thèmes variés (l'alimentation, le jardinage, l'habitat, les fondements de l'écologie et les livres pour les enfants). Elle semble refuser les politiques de commercialisation conduisant à valoriser l'association et ses objectifs. Ainsi, si les livres sur les objectifs de l'association sont nombreux, rien n'est fait pour rendre son action plus populaire avec la vente de produits (porte clés, tee-shirt, crayons, etc.) dont l'existence rend plus évidente la mobilisation quotidienne des personnes. Cette promotion « publicitaire » est sans doute, in fine, jugée contraire aux principes poursuivis par les « Amis de la Terre ». Si les principales actions sont identifiées, il reste difficile d'en mesurer l'efficacité. Cependant, lorsque les « Amis de la Terre » interpellent le secteur bancaire afin de lutter contre les gaz à effet de serre, afin qu'ils refusent de financer les pollueurs, 34 associations de protection de l'environnement soutiennent son action⁴. Cette campagne de Janvier 2006, n'a pas eu les effets escomptés, mais il est possible de mesurer le leadership de cette organisation par sa capacité de mobilisation sur les thèmes qui lui sont chers. Lors de l'élaboration du Plan Climat pour Paris, l'organisation « Les Amis de la Terre » a répondu positivement pour proposer leur expérience dans le domaine afin d'établir un plan cohérent⁵, témoignant ainsi de sa capacité à se mobiliser sur les projets collectifs engagés par des responsables politiques ou des autres ONG. Enfin, sa capacité à mobiliser l'information est souvent précieuse. Elle a été capable de fournir des informations utiles, mais normalement classifiée confidentielle, dans le verdict de l'Organisation Mondiale du Commerce concernant le conflit commercial sur les biotechnologies ou les aliments génétiquement modifiés⁶, renforçant ainsi son image de compétence pour les acteurs de la protection de l'environnement. Enfin,

⁴ <http://www.actu-environnement.com/ae/news/1496.php4>, 22/01/2007

⁵ <http://www.mediaterre.org/france/actu,20061115095711.html>, 22/01/2007

⁶ <http://www.infogm.org>, 22/01/2006

l'association a participé à la campagne collective concernant le recueil des piles⁷. Aujourd'hui, l'Association a plusieurs nouvelles missions, sommairement présentées dans le Tableau n°25.

Tableau n°25 – Les campagnes des « Amis de la Terre », fin 2008

Thèmes	Partenaires et objets	Actions
« Les agrocarburants, ça ne nourrit pas son monde » 1 octobre 2008	CCFD-Terre solidaire Oxfam France Agir ici Dossier préparé par Olivier de Schutter, rapporteur spécial des Nations unies sur le droit à l'alimentation. Action menée en partenariat avec des associations indonésienne, colombienne, béninoise et brésilienne, et avec le soutien de 25 autres organisations ⁸ .	Une directive européenne propose d'imposer l'incorporation de 10 % d'agrocarburants dans la consommation énergétique des transports européens d'ici à 2020. Or, les agrocarburants menacent les populations locales et les cultures vivrières en accaparant la terre et les ressources naturelles. Ils contribuent également à la hausse mondiale des prix alimentaires qui a plongé près de 300 millions de personnes supplémentaires dans la faim et la pauvreté.
Forêts	Le gouvernement français (M. Borloo) s'engage à proposer une loi sur l'exploitation illégale du bois.	Chaque année 13 millions d'hectares de forêts disparaissent dans le monde. Les forêts tropicales sont malades de la « boulimie » de consommation des pays du Nord.
Responsabilité des acteurs financiers	a) La Campagne Européenne sur la Banque mondiale (1), dont sont membres les Amis de la Terre, et le Tribunal Permanent des Peuples ont organisé le 15 octobre 2008 à La Haye (Pays Bas) une audition publique sur la Banque mondiale. b) Counterbalance coalition Counterbalance coalition - CEE Bankwatch Network - Amis de la Terre - Urgewald (Allemagne) - WEED (Allemagne)	a) Six représentants du Pérou, Nigéria, Malawi, Mali, Nicaragua et Kazakhstan témoigneront que la Banque mondiale a souvent aggravé plutôt que réduit la pauvreté, en violation de son mandat. b) Oléoduc Tchad-Cameroun. En 2000, la BEI a en effet accordé un prêt de 144 millions d'euros à ce projet très controversé, malgré les risques majeurs (fuites de pétrole, conflits au Tchad et au

⁷ <http://www.bioeco.org/docu358> (22/01/2007)

⁸ 4D, Action catholique des femmes, Agir pour l'environnement, AITEC, Artisans du monde, ASAH, ATTAC, AVSF, CFSI, Confédération paysanne, CRID, Étudiants et développement, Frères des Hommes France, Greenpeace, HELIO International, La Garance voyageuse, MRJC, Nature et progrès, Oxfam-Solidarité (Belgique), Peuples solidaires, Réseau Foi et justice Afrique-Europe, Réseau "Sortir du nucléaire", Ritimo, Terre des Hommes France, Union syndicale Solidaires.

	<ul style="list-style-type: none"> - Campagna per la Riforma delle Banca mondiale (Italie) - BothEnds (Pays-Bas) - Bretton Woods Project (Royaume-Uni) 	Darfour, appauvrissement des communautés locales). La Banque mondiale s'en est retirée le 16 septembre dernier.
Citoyenneté et actions collectives	<ul style="list-style-type: none"> - GIEC, Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (IPCC, en anglais Intergovernmental Panel on Climate Change) - Réseau Action Climat, WWF, Comité de Liaison des Energies Renouvelables 	Discussion de l'Union européenne concernant le paquet énergie-climat. Action de lobbying pour la réduction stricte du CO2 pour 2020, contre les industriels réticents.
Energie	Réseau Action Climat France (RAC-F), Sortir du Nucléaire, Coordination contre l'Enfouissement des Déchets radioactifs, Collectif Energie, Vrai Débat, Alliance pour la planète, CRID et Réseau pour une Agriculture et une Alimentation Durables Inventives et Solidaires.	Soutien à Enercop, seul fournisseurs d'énergie renouvelable en France, par des souscriptions (67 € par sociétaire).
Changement de climat	Les Amis de la Terre accompagneront Radiohead sur la partie européenne de leur tournée mondiale qui débute en juin en Irlande.	« THE BIG ASK : la campagne climat de Friends of the Earth Europe ». Cette campagne européenne demande aux gouvernements et à l'Union européenne de s'engager – par une loi – contre les changements climatiques en fixant des taux annuels de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre.
Modes de production et de consommation durables	Les Amis de la Terre Europe, les Amis de la Terre France, la Campagne pour la réforme de la Banque mondiale (CRBM), CEE Bankwatch Network	Impacts négatifs du projet pétrolier Kashagan sur les écosystèmes et le bien-être des populations. Risques industriels de pollution majeurs.

L'efficacité des actions entreprises

Pour une meilleure efficacité de leurs actions, il existe deux défis que les ONG doivent relever qui sont celui de l'organisation et de la création d'un « acteur collectif international de la solidarité » d'une part, et celui de la définition de positions et de propositions communes, d'autre part. L'organisation des ONG, c'est-à-dire la création d'acteurs collectifs nationaux, régionaux et mondial, doit se faire dans le respect d'au moins trois principes : la construction s'inscrit dans la

démarche dite de « bottom/up » (les étapes, qui vont du local au mondial, doivent être franchies dans un ordre géographique ascendant), elle ne doit sauter aucune étape et lier sans rupture le local et le mondial, enfin, elle s'engage dans la volonté de transparence et de démocratie. ATF, malgré une « tête » nationale solide et un réseau international confirmé depuis des années avec Friends of the Earth, a ainsi procédé à des réorganisations pour finaliser complètement en 2006 sa démocratisation et son maillage régional en fédérations. De plus, la multiplicité des ONG appelle à des regroupements opérationnels par thèmes ou régions prioritaires de travail, par affinités philosophiques ou par nécessités syndicales. L'association a ainsi été amenée à réaliser des alliances avec d'autres ONG et mouvements associatifs, tout en restant fidèle à sa ligne de conduite. Elle a engagé des actions avec Greenpeace, malgré leur concurrence effective sur le terrain des adhésions.

Si, très tôt, l'association a répondu au processus de globalisation économique, en élargissant spatialement le domaine de ses interventions, elle a, d'un autre côté, toujours fonctionné avec sa stratégie d'actions non violentes, légales qui a parfois montré des limites. Elle a constamment privilégié de traiter les sujets sur le fond avec un travail en réseau. La stratégie d'engagement a toujours été basée sur le dialogue, sur la proposition de contre-expertises crédibles et sur la proposition d'alternatives concrètes plutôt que sur la simple opposition. Les alliances sont d'abord diplomatiques. C'est aussi une pédagogie de la responsabilité pour les ONG et les citoyens qui apprennent la nécessité du compromis. Avec l'Etat, il y a une « diplomatie participative » comme il y a une « démocratie participative ». Elle est garante de la valeur démocratique des positions prises au nom de la nation, ce qui n'est pas une mince affaire et permet d'envisager un large appui lorsque vient l'heure de la mise en œuvre dans une négociation. Dans certains cas, lorsque la négociation est technique, ce qu'elle est le plus souvent, et lorsque les arguments s'affrontent publiquement, la bataille scientifique peut être capitale. C'est le cas pour les grandes négociations environnementales (convention sur les changements climatiques) ou commerciales (nocivité des OGM ou de la viande aux hormones). ATF a souvent eu le souci de la participation et de la proposition à l'égard de l'Etat et fait preuve d'un civisme certain.

En conclusion, la présence des « Amis de la Terre » dans de nombreux domaines de combat des association réduit sans doute son efficacité, même si sa présence dans les luttes semble toujours être appréciée par ses homologues. Au total, il est difficile de mesurer le poids de l'association, malgré ses efforts de moduler ses actions en fonction de l'actualité du moment. Son impact médiatique n'est pourtant pas négligeable, même si son action en France semble plus « visible » dans le sud-ouest. Les informations portant sur son budget et le personnel employé internationalement et nationalement sont très difficiles à obtenir. Enfin, il y a peu d'information sur les résultats des missions. Les capacités régulatrices et gestionnaires d'ATF ont plusieurs limites. ATF n'agit que sur certains secteurs (à la différence d'un Etat). D'autre part, elle reste encore liée à l'Etat ne serait-ce que par certaines aides publiques (40% de son budget). Enfin, elle est certainement traversée par les phénomènes de pouvoir et d'inégalité sans oublier que ses activités sont généralement "palliatives". D'une manière générale, l'irruption des ONG, experts, bureaucrates transnationaux, réseaux locaux et régionaux est loin de résoudre la question de la participation politique et du contrôle des instances de pouvoir.

La légitimité d'ATF vient de son expérience des problèmes traités et de sa relation de partenariat avec les communautés concernées, une expérience et des relations qui servent souvent de références dans les campagnes d'information, dans les interventions des médias et, en définitive, dans la conscience des concitoyens. Mais elle doit se garder de la confusion des genres et ne revendiquer que la légitimité qui est la sienne. En quoi ATF est-elle constitutive d'une catégorie institutionnelle et différente des bureaucraties de développement ? Les caractéristiques de l'association sont-elles en conformité avec les objectifs qu'elle affiche ? Que sait-on des trajectoires, origines, profils et devenirs de ceux qui fondent, dirigent et animent ATF et sa grande sœur **FoeI** (Friends of The Earth Limited), de leurs intérêts à agir et de leurs stratégies d'acteurs ? Quelle est la spécificité de leurs formes d'actions ? L'association, comme toutes les organisations, a des fonctions manifestes et des fonctions latentes. Elle constitue un espace organisé où se confrontent des enjeux divers de pouvoirs, légitimités, intérêts matériels et symboliques, ou encore des idéologies.

Le renforcement d'ATF en particulier, et des ONG en général, est donc assurément symptomatique d'une forme de dégradation des rapports démocratiques nationaux et transnationaux et d'une crise des mécanismes classiques de représentation. Aujourd'hui le réseau mondial des ONG, sorte « d'avocats du développement humain », pousse les grands acteurs de la globalisation à respecter les droits de l'homme, à sauvegarder l'environnement. ATF ne déroge pas à la règle. Elle n'a jamais fait preuve d'opportunisme (au sens négatif du terme) en déclinant une doctrine toujours positive à laquelle elle semble être restée fidèle. L'utilisation de moyens de communication modernes et son extension avec une organisation en groupes locaux ne semblent pas avoir éloigné l'association du terrain et de ses objectifs initiaux, ni induit une bureaucratisation dans son fonctionnement.

Moins médiatisée que Greenpeace ou le WWF, l'Association « les Amis de la Terre » s'impose progressivement sur l'échiquier des ONG françaises par le sérieux de ses études et l'existence d'un large réseau d'organisations partenaires. Les Amis de la Terre pèse principalement sur le plan international, de part les thèmes qu'elle aborde et la manière dont elle les traite. L'émergence croissante de l'organisation coïncide aussi avec une stratégie d'engagement basée sur le dialogue et la proposition d'alternatives concrètes plutôt que sur la simple opposition. La création des « acteurs collectifs nationaux, régionaux ou mondial de la solidarité » est un véritable enjeu, pour lequel ATF et FoeI sont déjà à pied d'œuvre depuis quelques années. Ce qui existe déjà au niveau international ce sont des ONG, des réseaux et des forums. La création d'acteurs collectifs non gouvernementaux est donc une nécessité si l'on veut répondre aux questions de la légitimité, de la représentativité, de la diversité et de l'indépendance à l'égard de tous les pouvoirs publics ou privés. Ces questions, l'association « Les Amis de la Terre » semble se l'être posée à elle-même. Il lui reste à trouver les solutions les plus efficaces au regard de ses principes et de ses engagements.

TERRE DES HOMMES

Fédération Internationale

International Federation Terre des Hommes

31, Chemin Frank-Thomas
CH – 1223 Coligny/Geneva
Tél.: 0041/22 736 33 72
Fax: 0041/22 736 15 10

E-Mail: coordinator@iftdh.org

Web : www.terredeshommes.org

Terre des Hommes France

10 bis, rue Suger
3200 Saint-Denis
Tél. : 01 48 09 09 76
Fax. : 01 48 09 15 75

Mél. : tdhf@terredeshommes.fr

Terre des Hommes est une association à but non-lucratif selon le Code Civil Suisse. Elle a son siège à Genève et Bruxelles. Elle se compose de onze organisations Terre des Hommes de différents pays européens, du Canada et de la Syrie qui forment l'Assemblée Générale qui élit le Bureau Exécutif. Celui-ci veille à l'application des décisions et au fonctionnement du Secrétariat International. Créée en 1960 par Edmond Kaiser en vue d'apporter une aide individuelle aux enfants défavorisés, l'association « Terre des Hommes » a depuis élargi son domaine de compétence, après quelques différends au sein même de l'organisation non gouvernementale⁹. L'organisation dispose de moyens non négligeables, elle a accompli une activité intéressante, mais elle a souvent été contestée pour son action.

Objectif et organisation

Elle intervient notamment dans le domaine de la formation et de l'humanitaire. Elle se propose d'accomplir trois objectifs complémentaires :

- L'amélioration des conditions de vie des enfants défavorisés dans leur propre environnement
- La sensibilisation du public à cette question importante,

⁹ En 1972, différentes conceptions de la structure organisationnelle et de l'orientation politique de l'ONG ont conduit Edmond Kaiser, fondateur de Terre des Hommes, à un retrait du groupe suisse et à la création de la Fondation Terre des Hommes à Lausanne. En 1999, celle-ci adhère à la Fédération Internationale Terre des Hommes.

- La coordination entre les organisations Terre des Hommes ainsi que leur représentation au niveau international et européen (statut consultatif auprès des Nations Unies, de l'Unicef et du Conseil de l'Europe)

Dotée d'un budget de 120 millions d'euros, en provenance pour les trois-quarts de fonds privés (la moitié du grand public), le reste de fonds publics (6 à 7 % pour l'Union européenne, 2 % de l'ONU et 17,8 % des gouvernements)¹⁰. La dépendance à l'égard des pouvoirs publics est donc relativement faible. Elle dépense 85 % de ses fonds pour les projets de terrain. Elle emploie presque 400 personnes aux sièges des organisations et elle gère 7.500 volontaires en 2006. Elle gère chaque année plus de 1200 projets humanitaires et de développement en faveur des enfants. Son action se déploie dans plus d'une soixantaine de pays : Afrique (16% du budget totale), Amérique Latine (25%), Asie (36%), Moyen-Orient (17%) et Europe (6%). Elle développe le partenariat avec plus de 1000 autres ONG, en plus des partenaires locaux et nationaux des pays concernés (près de 1000 organisations sont concernées).

Les projets doivent apporter une amélioration effective du standard de vie des enfants, ils sont généralement de taille moyenne et planifié pour une certaine période de temps. Elle participe à la prise de décision relative aux politiques européennes en matière de coopération au développement, d'aide humanitaire et des droits de l'homme. Elle établit des plaidoyers pour lutter contre le trafic d'enfants, interdire les enfants soldats et soigner les enfants atteints du VIH/SIDA.

Autoportrait de Terre des Hommes

Le site Internet www.terredeshommes.org présente l'organisation d'une manière très précise, claire et bien structurée en deux langues : anglais et français. Il existe une description du développement et de l'historique de l'ONG, ses membres et ses principales missions et actions. Cependant, il n'existe pas d'informations concrètes sur le processus de réalisation des projets menés sur terrain. En ce qui concerne la collaboration entre les différentes organisations Terre des Hommes, les formes de travail jointes sont multiples. Si chaque organisation nationale (unique) a ses propres objectifs et activités et ses propres méthodes de travail concernant le lancement, la réalisation et l'évaluation d'un projet, elle est aussi obligée de satisfaire plusieurs exigences collectives pour adhérer à la Fédération "International Terre des Hommes". Les organisations nationales se réunissent pour des grands projets et leur travail juridique auprès des instances européennes. Leur fonctionnement reste indépendant¹¹.

Terre des Hommes s'appuie sur son expérience de maintenant 40 ans dans l'humanitaire. Elle ne cache pas ses erreurs passées. Elle avoue avoir changé leurs missions et les modes d'intervention au fil des années du fait de l'acquisition d'une certaine expérience de terrain. Au départ, l'aide individuelle et ponctuelle d'inspiration caritative (comme l'aide aux enfants blessés de la guerre au Vietnam) a été privilégiée, ce qui a favorisé l'adoption des orphelins dans les pays

¹⁰ En fait, le taux ne dépasse jamais les 25-30% du budget de l'organisation nationale « Terre des Hommes ».

¹¹ En ce qui concerne la collaboration entre les organisations membres, on constate qu'elles travaillent plutôt séparément, même si elles ont un système informatique commun qui permet à tous les membres de profiter des expériences partagées, par exemple sur un certain pays ou projet mené, sur ce réseau. Il n'y a pas de liens directs entre le site de la Fédération Terre des Hommes et la présentation Internet des organisations membres.

développés. Pendant cette période, l'ONG devait surmonter les barrières politiques et religieuses dans les pays d'intervention, notamment dans les pays qui prohibaient l'adoption et l'expatriation. Ensuite, Terre des Hommes a insisté sur les actions préventives, la formation, la protection maternelle et infantile et les soins de santé primaire. Aujourd'hui son statut consultatif auprès des instances nationales et internationales lui donne une plus grande dimension dans les négociations concernant l'amélioration des conditions de vie des enfants dans le monde. De nombreux orphelinats, villages et hôpitaux ont été construits dans les pays concernés afin de maintenir les enfants dans leur propre environnement sans une rupture brutale de leur langue, du climat et du mode de vie.

Terre des Hommes à l'écoute du monde

Depuis sa naissance, Terre des Hommes a été au cœur de débats et discussions sur sa légitimité et son efficacité dans des pays du tiers-monde. A la suite de la guerre de Vietnam, l'association était accusée d'exercer un rôle de colonisateur charitable. Dans ce contexte, son rôle a été contrôlé par les autorités publiques. Au fond, l'association exportait sa culture dominatrice et engageait un travail de prosélytisme en faveur des valeurs occidentales. Cette image a été lourde à porter. En outre, à partir de la fin des années 1970, quelques collaborateurs de Terre des Hommes ont demandé d'arrêter les aides de parrainage du fait des inégalités qui naissaient entre les enfants au regard de la générosité de leurs soutiens. En outre, à la fin des années 1970, les problèmes de la professionnalisation de l'ONG sont devenus cruciaux, avec l'acceptation de transformer nombre de postes de bénévoles en salariés.

L'ONG a aussi collaboré avec nombre d'autres ONG. Pendant la guerre d'indépendance du Bangladesh en 1971, elle a travaillé avec l'ONG « Save the children fund », en vue d'améliorer l'efficacité de leurs actions. L'une connaissait bien le terrain des actions à entreprendre, l'autre disposait des fonds nécessaires. Cependant, le contrôle des sommes fournies par les donateurs n'étaient pas toujours assuré. Aujourd'hui, la politique d'information de Terre des Hommes a beaucoup progressé à partir de 1975. La polémique sur le choix de projets en Europe, parfois critiqué pour omission de problèmes plus graves dans les pays en voie de développement, ne semble plus aujourd'hui d'actualité.

L'ONG obtient de meilleurs résultats que par les interventions ponctuelles. Il est, par exemple, beaucoup plus durable de construire des écoles et d'engager des professeurs locaux dans un pays sous-développé que de travailler comme intermédiaire d'adoption, où seulement quelques enfants profitent de vivre dans des pays développés. En 2002, Terre des Hommes recevait le prix de droit de l'homme de l'Etat français. A côté de cela, l'organisation obtient aussi des bonnes critiques de la part d'autres ONG internationales. Amnesty International par exemple loue les compétences de Terre des Hommes dans le domaine de la solidarité permanente. Dans ces conditions, cette organisation non gouvernementales et bien perçue par ses pairs, ce qui lui donne incontestablement une crédibilité accrue.

Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme

Nature et Homme
6, rue de l'Est
92100 – Boulogne-Billancourt
Tel : 01 41 22 10 70

www.fondation-nicolas-hulot.org

La Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme (F.N.H) a été créée en décembre 1995 par Nicolas Hulot, en vue de favoriser la prise de conscience, par l'humanité, de la dégradation de la nature. Autrefois "Fondation Ushuaïa", elle ne porte ce nom que depuis janvier 1995. La vocation initiale de la fondation est de développer l'éducation à l'environnement, à la beauté de la nature et au respect des conditions de vie des générations futures. La F.N.H est la seule fondation Française reconnue d'utilité publique (depuis 1996) à agir dans le domaine de l'éducation à l'environnement. La F.N.H compte près de 250 correspondants, à travers plus de 200 organismes publics et privés, répartis dans 37 pays. La fondation dispose de deux antennes en Belgique et au Maroc. Une association portant le même nom que la Fondation est implantée au Sénégal depuis mars 2005.

Forme juridique, organisation et objectifs

La Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme a pour objectif de contribuer aux changements des comportements des personnes physiques et morales, en vue de promouvoir une nouvelle forme de société et de culture fondée sur la notion de développement durable. Elle est une Organisation Non Gouvernementale (O.N.G), apolitique et non confessionnelle. Elle est juridiquement indépendante de l'association française. La fondation Nicolas Hulot est organisée de la manière suivante :

- Une équipe permanente, le bureau, assure les fonctions administratives et financières, scientifiques et pédagogiques, de communication et de développement. Elle est assistée par une vingtaine de salariés basés à Boulogne-Billancourt (Siège de la fondation) et de 7 marins, qui composent l'équipage du voilier ambassadeur de la fondation, "Fleur de Lampaul".
- Le conseil d'administration, présidé par Nicolas Hulot, a pour mission de discuter et d'approuver la situation financière et morale de l'établissement de l'année en cours présentée par le bureau. Il a aussi pour mission de voter le budget de l'exercice suivant en fonction des propositions du bureau et de débattre des questions soumises à l'ordre du jour.
- Le comité de veille écologique prépare les thèmes concernant l'environnement et propose des actions à entreprendre en vue de leur solution. La communication avec le grand public est alors privilégiée.

Les ressources de la F.N.H sont de l'ordre de 3 à 4 millions d'euros, pour des dépenses équivalentes. Les fonds de la F.N.H proviennent pour 75 % du mécénat, pour 15 % de subventions diverses, pour 8 % des dons et legs et 2 % des ressources propres (ventes de produits). Les dépenses sont réparties de la manière suivante : 30 % pour les programmes liés à l'eau, 22 % à l'institutionnel (développement, communication, veille), 17 % pour le programme "Défi pour la Terre", 15,5 % pour les programmes liés à la biodiversité, 8,4% pour l'attribution de bourses, 5 % pour les programmes internationaux et 2% pour payer les charges. Les principaux partenaires de la fondation sont E.D.F, l'Oréal et TF1.

Les principales actions

La fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme a été fondée par Nicolas Hulot. Il a voulu mettre sa notoriété au service d'une cause d'intérêt général, la protection de l'environnement, en favorisant l'éducation à l'environnement. La Fondation s'interroge sur l'avenir de la planète et de l'espèce humaine?, Elle considère qu'il faut promouvoir une nouvelle forme de société et de culture basée sur un développement durable. Chaque personne est aujourd'hui responsable de la dégradation de l'environnement. Il en résulte que les engagements écologiques, sociaux et économiques doivent être conjoints. Il « faut donner du sens au progrès », vers plus de générosité et de solidarité. Du respect d'autrui et des autres êtres vivants dépend la survie de l'humanité et de la planète.

La Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme ne pourrait pas exister sans ses partenaires fondateurs (l'Oréal, E.D.F et T.F.1), qui soutiennent financièrement la Fondation sur la base de convention de trois ans et siègent à son conseil d'administration. Elle fait aussi appel à d'autres partenaires. Plusieurs modes de partenariat sont proposés aux entreprises qui souhaitent soutenir financièrement les actions de la Fondation. Les « partenaires programmes » soutiennent financièrement, pendant trois ans, un programme de la Fondation. Les partenaires opérationnels financent une opération circonscrite à l'intérieur de l'un des programmes de la Fondation. Enfin, le Collège des partenaires PME soutient financièrement les actions conduites par la Fondation, selon un engagement annuel reconductible. Enfin, la fondation est habilitée à recevoir des dons et des legs. Elle recourt également à la vente de produits aux couleurs de la fondation (D.V.D, "Livret Découverte", "Le Petit Livre Vert pour la Terre, CD Rom "La Quête de l'Eau",...) ou labels "Max Havelaar" ou "Biologique".

La fondation a créé l'Ecole Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme afin d'informer, de sensibiliser et d'éduquer sur la biodiversité dans une perspective de développement durable. Le programme "Mer vivante" lutte en faveur de la sauvegarde du milieu marin et à sa biodiversité. Le voilier ambassadeur de la fondation, "Fleur de Lampaul" sillonne les côtes de la mer Méditerranée pour mener des actions d'information, de sensibilisation et de recherche scientifique. La fondation a mis en place la campagne "Sans nature pas de futur" qui permet de relayer des événements mondiaux (comme "La journée internationale de la diversité biologique") ou nationaux (comme la "Stratégie française pour la biodiversité"). La fondation mène également des programmes de terrain en faveur de la sauvegarde des populations d'espèces animales et végétales menacées et une campagne nationale d'information sur son site Internet.

Elle a engagé plusieurs actions intéressantes.

- En 2003, la fondation a créé l'"Ecole Nicolas Hulot" au cœur du parc animalier et botanique de Banferé. Cette école a pour but "de sensibiliser, d'éduquer, de former et d'informer sur la biodiversité, dans une perspective de développement durable".
- Le projet Défi Terre propose à chaque personne de mettre en pratique, au quotidien, les gestes nécessaires au respect de la terre. Ce défi a déjà mobilisé 500 000 personnes.
- La Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme soutient le développement de projets en faveur de l'environnement. Elle a ses « coups de cœur », pour soutenir moralement des projets ponctuels en faveur de l'environnement réalisés ou en cours de réalisation, ses « coups de pouce » pour doter (moins de 1000 euros) des projets de terrains en cours de réalisation dans le domaine de l'éducation à l'environnement", et des bourses en faveur de projets d'éducation à l'environnement d'intérêt général et inscrits dans la perspective du développement durable
- "Le pacte écologique" est une démarche d'interpellation des candidats à l'élection présidentielle, de mobilisation des citoyens et de propositions pour nourrir le débat public". Par ce pacte, Nicolas Hulot appelait l'ensemble des candidats à placer les enjeux écologiques et climatiques au cœur de leur programme. Le pacte a été rédigé par le Comité de Veille Ecologique de la F.N.H, il comptait 10 objectifs et 5 propositions concrètes¹². Ce Pacte n'a plus de réalité concrète.

Analyse

Cette Fondation a parfois été critiquée. Pour mener ses actions et rétribuer les salariés de son association, la F.N.H a recours à des entreprises partenaires. Les principaux donateurs sont l'Oréal, T.F.1 et E.D.F, les Autoroutes du Sud de la France, Bouygues Telecom, Valorplast, Apple, Décathlon, Énergie Système, ETT, Eurotherm, Giordano Industries, Grohe, Knauf, Lafarge, Saint-Gobain Isover, Siplast Icopal, Tetra Pak France, UGAP, Weber et Broutin, Yprema.. Ces entreprises ne sont pas connues pour le respect de l'environnement lorsque leur profit est en balance. Les autoroutes servent aux voitures polluantes, certaines appartiennent au lobby nucléaire, d'autres enfin transforment le pétrole en plastique jetable. La campagne de promotion de la fondation est généralement offerte par l'agence de pub CLM BBDO et affichée gratuitement par Decaux, alors que la publicité est au cœur du système de la société de consommation que la Fondation désavoue. Les dons de ces entreprises constituent pour elles une manière de se dédouaner à bon marché, tout en légitimant le système. C'est une sorte de permis de polluer. D'ailleurs Nicolas Hulot n'utilise jamais les termes de « réduction » ou d'interdiction pour traiter de la question des OGM et des pesticides ; il recourt plutôt au mot « politique de prévention ». Nicolas Hulot répond qu'il « préfère l'argent privé à l'argent public » et que ces dons permettent de faire évoluer les entreprises de l'intérieur.

La Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme "a pour but de développer l'éducation à l'environnement"¹³. Pour cela, elle mène des actions pédagogiques de sensibilisation à l'environnement. L'heure est aujourd'hui plutôt à la prévention qu'à la répression. Autrement dit, les actions de la fondation de Nicolas Hulot visent essentiellement à ce que les citoyens s'engagent à mener des actions pour ralentir la dégradation de "Mère nature". La question est alors de savoir quel est l'impact de « Défi pour la Terre » et quel est le degré de l'engagement « durable » des personnes pédagogiquement concernées. Les personnes qui ont relevé le Défi pour la Terre se sont engagées à faire plusieurs

¹² http://www.pacte-ecologique-2007.org/nicolas-hulot/pdf/presentation_pacte_eco.pdf.

¹³ cf les sites http://www.planete-eau.org/livret/Livret_Mer_Vivante.pdf et http://www.planete-nature.org/pdf/livret_biodiv.pdf.

gestes en faveur de l'environnement et à entreprendre des gestes plus exigeants concernant par exemple le chauffage solaire ou le refus des climatiseurs électriques. Aujourd'hui, près de 9 Français sur 10 disent connaître les gestes simples et quotidiens qui peuvent être accomplis pour mieux protéger l'environnement et la planète. Autrement dit, ces « engagements Défi de la Terre » ne font qu'accompagner des attitudes de plus en plus répandues dans les comportements que les Français se proposent de respecter (sans toujours les accomplir).

Nicolas Hulot propose une politique drastique d'économies d'énergie, la mise en place "d'une fiscalité incitative pour tous les produits respectueux de l'environnement", la pénalisation de "tout ce qui est énergétivore", et la réalisation d'une « société de modération ». Au fond, cette Fondation ne manque pas d'intérêt, mais elle est particulièrement dépendante de ses investisseurs. Ce qui lui retire une partie de la crédibilité que les hommes politiques ont bien voulu lui donner en France, lors de la dernière campagne pour l'élection du Président (résident, aussi, pour Bashung) de la République.

La personnalité de Nicolas Hulot fait aussi débat du fait de sa « surmédiation » fondée sur les financements des grandes multinationales. Le fameux Pacte écologiste proposé pendant la campagne électorale de la Présidence de la République de 2007, a été contesté par le fait que cet accord consensuel enthousiaste contribuait, in fine, à exclure le thème de l'écologie. Dans ces conditions, il a réduit les exigences immédiates pour un nouveau développement durable sur les questions des OGM, du nucléaire ou de la mondialisation et il n'a pas contesté le contrôle des règles du profit dans un capitalisme financier destructeur de l'éthique du travail et de l'environnement. La question que se posent nombre d'écologistes vient remettre en cause cette action : Peut-on défendre l'environnement sans contester et même réfuter le maintien de l'ordre économique et social actuel ?

RESEAU ACTION CLIMAT

France

2B, rue Jules Ferry

93100 Montreuil

► Tel : 01 48 58 83 92

► Fax : 01 48 51 95 12

► Site Internet : <http://www.rac-f.org/>

Climate Action Network – International

c/o US Climate Action Network

1326 14th St. NW

Washington, DC 20005,

USA

Tel. No. +1-202-609-9846

Fax No. +1-202-536-5503

Climate Action Network

International Secretariat

Charles-de-Gaulle Str., 5

53113, Bonn,

GERMANY

contact info@climatenetwork.org

A la suite du sommet de Rio de 1992, les principales associations de protection de l'environnement ont décidé de se réunir pour se faire entendre dans les négociations internationales sur le climat. Le Réseau Action Climat-France (RAC-F) a ainsi été créé en 1996, juste avant le sommet de Kyoto. Dans sa forme juridique, le réseau comprend trois collèges d'adhérents : les associations locales et nationales et les adhérents individuels. Ils adhèrent tous à la charte fondatrice de juillet 1996 et ils se proposent d'analyser les changements climatiques. Il est le représentant français du « Climate Action Network International » (CAN), réseau mondial de plus de 350 organisations non gouvernementales (ONG), du Nord et du Sud. Association loi 1901, reconnue par la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (UNFCCC en Anglais), il est, au niveau national, agréé comme association de protection de l'environnement, association d'intérêt général et association nationale de jeunesse et d'éducation populaire. Il regroupe 13 associations de défense de l'environnement, d'usagers de transport, et d'alternatives énergétiques et 2 associations locales. Le Comité exécutif comprend 5 personnes et le Conseil d'administration 24. Le réseau comprend quatre salariés. Il se donne pour objectifs :

- D'informer et de sensibiliser toutes les parties prenantes au changement climatique, et d'utiliser les médias et l'opinion publique pour comprendre les

enjeux et agir conformément à l'intérêt général des générations présentes et futures.

- De développer une expertise sur les politiques de lutte contre le changement climatique, en luttant contre les lobbys ou les Etats qui affaiblissent l'action internationale.
- De participer aux réunions internationales sur le changement climatique en qualité d'ONG.
- De conduire les actions légales nécessaires pour limiter le changement climatique, en recourant si besoin à des actions en justice.
- De proposer des politiques publiques cohérentes avec les engagements internationaux de stabilisation d'émissions de la France pris à Kyoto, de suivre les engagements et les actions de l'Etat et des collectivités locales en ce qui concerne la lutte contre l'effet de serre.

Ses financements sont mal connus¹⁴. Ses sources concernent les cotisations des membres, la vente de publications, brochures, livres, et autres produits, la fourniture de prestations et des subventions accordées par les collectivités publiques. Il a de nombreux partenaires parmi lesquels 18 d'entre eux sont des sympathisants (comme Plateforme pour une agriculture durable, Vélorution ou Fondation Sciences Citoyennes), 5 partenaires institutionnels (Ministère du développement durable, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), Agence de la francophonie, AIEPF, Mission interministérielle sur l'effet de serre) et 4 collectivités locales (Mairie de Paris, Mairie de l'Île Saint-Denis, l'Agglomération de communes du 93 dite Plaine commune et la Mairie de Montreuil).

Un réseau d'associations luttant contre ces changements à une échelle uniquement nationale, ne serait aucunement efficace quant aux éventuelles mesures proposées. Il lutte pour la ratification du protocole de Kyoto, notamment celle des Etats-Unis. Il agit par opérations « coups de poing » (une journée sans voiture), relayées par les associations sympathisantes. Il se propose de faire participer la population. L'enjeu est de mobiliser le plus de monde possible, afin de montrer au gouvernement, que ce sujet est bien présent dans l'esprit des français. Le RAC-F propose un programme comportant 10 mesures à intégrer en priorité dans les programmes électoraux pour 2007¹⁵. Voici ces 10 mesures :

Ce programme est proche de celui des « Verts », ce qui ne manque pas d'interpeller la classe politique. Cependant, les analyses scientifiques ne

¹⁴ Les sources de financement, leurs répartitions ne sont pas des informations visibles et transparentes sur le site Internet du RAC-F. Ces indications, que nous avons demandées, sont restées sans réponse. La part d'aides publiques est également inconnue, tout comme les salaires des 3 plus importants membres de ce réseau. Il est clair que ce RAC-F ne souhaite pas être transparent sur ce genre d'informations.

¹⁵ - Réglementation thermique dans les bâtiments neufs et anciens pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire.

- Baisse généralisée des vitesses sur les routes,
- Transférer les recettes du stationnement payant aux collectivités locales pour financer les modes de transports sobres en carbone,
- Réduire la consommation unitaire des véhicules,- Mise en place d'appareils électriques économes en énergie,
- Réglementer les excédents azotés,
- Réglementer les publicités pour les produits énergivores,
- Former les professionnels aux enjeux du changement climatique,
- Arrêter les financements publics des énergies fossiles au profit des projets sobres en carbone,
- Mettre en place une réforme fiscale écologique

manquent pas d'intérêt. Le réseau est perçu comme un organisme efficace, professionnel et répondant justement aux attentes en matière d'informations et d'actions contre les changements climatiques. Le public expert peut trouver sur la page d'accueil du site Internet du RAC-F des publications sur les effets de la pollution, sur l'effet de serre ou les plans de transport. Le Réseau se positionne comme le porte-parole privilégié des problèmes climatiques. Son lien avec le grand public passe par des propositions d'actions pragmatiques, visant à montrer au gouvernement que ces problèmes touchent bon nombre de citoyens.

Si l'effet de serre est le sujet central, les autres thèmes ne sont pas pour autant oubliés. Les informations données sont complètes et ordonnées selon des degrés de compréhension. Il existe des fiches synthétiques permettant de vulgariser les sujets abordés. Le site Internet du réseau est très scientifique. En effet, la quasi-totalité des renseignements trouvés sont de nature scientifique délaissant totalement la présentation de l'ONG sous ces aspects financiers et surtout manquent les résultats des missions et des actions du groupe.

Le RAC-F (Réseau Action Climat France) est donc un interlocuteur important dans le paysage des changements climatiques, mais il pêche par un manque de transparence sur son propre fonctionnement.

SOS SAHEL

2, avenue Jeanne
92604 - Asnières sur seine cedex
France
Tél. :01 46 88 93 70
Fax :01 46 88 70 67

contact@sossahel.org

En 1976, Léopold Sédar Senghor, Président du Sénégal, imagine une fédération d'organisations ayant pour objectif la lutte contre la désertification du Sahel. Il appuie alors la création de SOS SAHEL International, qui regroupe plusieurs nouvelles associations des pays sahéliens, de la Mauritanie au Soudan, mais aussi en Europe. En France, c'est une association « loi 1901 » fondée en 1978, sans but lucratif, reconnue d'utilité publique depuis 1984. Elle a 500 adhérents dont 210 actifs et 30 000 donateurs. Son budget dépasse 3 millions d'euros, les deux tiers sur fonds privés (donateurs et partenaires¹⁶), le reste sur fonds publics. Huit personnes sont employées à plein temps. SOS Sahel est membre du comité de la charte des organisations sociales et humanitaires faisant appel à la générosité du public depuis 1997. Ainsi elle souscrit aux quatre grands principes de la charte, nommément la transparence financière, la rigueur des modes de recherches de fonds, la qualité des actions et des messages et le contrôle interne du respect des engagements pour donner en confiance. La compagnie régionale des commissaires aux comptes de Paris lui ont décerné le prix de la transparence associative en novembre 2002 pour la qualité de l'information mise à disposition du public. La gestion honnête des fonds est indiscutable.

La lutte contre la désertification en donnant les moyens aux populations du Sahel de répondre à leurs propres besoins constitue l'action fondamentale de cette ONG. Des actions concrètes sont alors engagées pour améliorer l'accès à l'eau potable (aménagement de points d'eau), développer la santé préventive (centres de santé, prévention des crises alimentaires), protéger l'environnement, promouvoir l'agriculture durable, favoriser l'alphabétisation et l'éducation au développement. En France, des campagnes d'information sont proposées, par des concerts, des collectes de fonds, des publications et un kit pédagogique sur les conditions de vie au Sahel. La Journée mondiale de la lutte contre la désertification et la sécheresse (17 juin) marque l'anniversaire de l'adoption de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD), créée en 1992, suite à une recommandation du Sommet Planète Terre de Rio. SOS Sahel engage une grande activité pendant cette Journée, avec une trentaine de médias qui lui offre des espaces publicitaires gracieux. Aujourd'hui, l'Association a mené plus de 130 projets touchant près d'un million de sahéliens. La sécurité alimentaire a été assurée pour 600 villages, près de 1000 points d'eau ont été aménagés, une cinquantaine de centres de santé ont été organisés et plus de 30.000 hectares de terre agricoles ont été régénérés.

¹⁶ Parmi les partenaires, on peut citer des Associations (Goutte à Goutte, Europe Echanges, Ingénieur sans frontières, Cholet-Sao) et des entreprises (Rallye Dakar, AREVA, Western Union, CDC Tiers Monde, Fondation Véolia, Columbia Sportswear, Henkel Loctite, Coraver).

Grâce à son site internet, complet et agréable à parcourir, SOS Sahel se présente comme une ONG rigoureuse qui place ses projets au centre de l'information. Elle situe son action géographiquement de façon claire et elle fournit une explication convaincante du phénomène de la désertification. Il s'agit d'un phénomène naturel, qui correspond à l'avancée du [désert](#) par un processus de dégradation des sols. Ce phénomène est amplifié par des bouleversements climatiques, des mouvements démographiques importants (migrations) et une pression accrue sur les ressources naturelles (déforestation et surpâturage). La question a été discutée pour la première fois à l'échelle planétaire lors de la Conférence des Nations unies sur la désertification organisée en 1977 à Nairobi (Kenya). Toutefois, en raison d'un manque d'appui administratif et financier, les tentatives de s'attaquer efficacement au problème de la désertification ont échoué. C'est pourquoi, en 1992, les participants à la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement, dite aussi Sommet " Planète Terre ", ont recommandé l'élaboration d'une Convention sur la lutte contre la désertification (CCD). Cette convention a été adoptée à Paris le 17 juin 1994 et est entrée en vigueur en décembre 1996. Dans le Sahel, la situation est complexe car la pauvreté est à la fois cause et conséquence de la dégradation des terres. *L'augmentation de la population oblige les familles à recourir à des stratégies de survie remettant en cause l'équilibre écologique de la région. Les terres sont surexploitées et s'appauvrissent, les forêts sont défrichées pour servir de bois de chauffage ou de bois d'œuvre. La multiplication des cheptels ravage les pâturages et les champs cultivés.* SOS Sahel propose une démarche de développement durable et met l'accent sur des méthodes pragmatiques basées sur des techniques adaptées et acceptées par les bénéficiaires et la formation des populations l'implication des sahéliens. La notion de projet ou de programme est primordiale dans l'action de SOS Sahel. C'est un moyen de s'assurer que les fonds seront investis dans des opérations rationnelles, productives, qui contribuent à l'expansion économique du pays. Elle prend en compte les dimensions sociale, économique et environnementale du territoire. L'ONG a un impact social en termes de rassemblement des villageois autour de projets collectifs (renforcement des capacités de gestion).

SOS-Sahel cherche à éviter l'écueil de l'ingérence humanitaire ou encore de "nouvelle mission civilisatrice" dont sont souvent accusées les ONG. Cependant, son partenariat polémique avec le rallye Dakar a eu des effets ambigus. D'une part son programme Action Dakar permet de faire parler de SOS Sahel, mais d'autre part c'est une source de critiques de la part des autres partenaires opposés à cette course, pour des raisons environnementales, humanitaires et culturelles. Pour l'organisation, ce qui importe c'est que les financements aillent aux gens qui en ont besoin. Paris-Dakar est un bailleur sur du long terme qui lui permet de mener à bien des objectifs partagés. Elle en est partiellement tributaire. Elle mène ses propres projets, mais les plus gros financements proviennent de l'Union européenne dont elle attend des demandes pour mener des actions de plus grande ampleur. C'est en ce sens que le partenariat sur plusieurs années avec le rallye Dakar est intéressant.

Les principales difficultés qu'elle rencontre sur le terrain sont d'ordre administratif puisque le traitement des dossiers est souvent plus lent dans les pays d'action, les délais sont difficilement respectés, et dans certains pays il n'existe pas de lois contractuelles, ce qui complique la sous-traitance des constructions aux entreprises locales. De plus, l'impuissance des Etats au regard de la récurrence rapprochée des crises politiques nuit fortement à l'efficacité des actions. SOS Sahel lance cependant une dynamique locale basée sur la solidarité.

GREENPEACE

La Paix Verte

Ottho Heldringstraat 51066
AZ Amsterdam
The Netherlands
Tel: +31 20 718 2000
Fax: +31 20 514 8151
<http://www.greenpeace.org/international/>

Greenpeace France

22 rue des Rasselins,
75020 Paris,
France
Tel: +33 1 44 64 02 02
Fax: +33 1 44 64 02 00
e-mail: greenpeace.france@diala.greenpeace.org

Greenpeace est une association créée à Vancouver par un groupe de militants pacifistes et écologistes nord-américain en 1971, dans l'objectif de stopper un essai nucléaire atmosphérique américain¹⁷. Cette opération (« don't make a wave ») a un grand succès médiatique, le tir n'a pas lieu et en 1972 les Etats-Unis stoppent leurs essais nucléaires atmosphériques. Le double engagement écologiste (green) et en faveur de la paix (peace) explique son nom. Sept ans plus tard, Greenpeace devient une organisation internationale lorsque les bureaux en Europe, du Pacifique et d'Amérique se joignent pour constituer Greenpeace International. Le siège de Greenpeace international est installé à Amsterdam (Pays-Bas). L'assemblée générale annuelle, à laquelle participent tous les bureaux, définit la stratégie de l'organisation (définition et coordination des campagnes). Entre ces réunions annuelles, le conseil international, élu par tous les bureaux nationaux, prend les décisions les plus urgentes. Depuis 2006, Greenpeace France est membre du collectif l'Alliance pour la planète aux côtés d'autres associations de protection de l'environnement comme Les Amis de la Terre ou WWF.

Aujourd'hui, Greenpeace se propose d'œuvrer en faveur de la protection de la biosphère. Elle déclare cinq objectifs immédiats : la protection des océans et des forêts anciennes, l'abandon des combustibles fossiles et la promotion des énergies renouvelables pour arrêter la perturbation du climat planétaire, le désarmement nucléaire et la fin des contaminations radioactives, l'élimination des substances chimiques toxiques et la prévention de la dissémination des organismes

¹⁷ Le groupe a embarqué sur un bateau de pêche (le « Phyllis Cormack ») pour aller se placer au centre de la zone d'essai nucléaire (le site d'Amchitka en Alaska), afin d'empêcher l'explosion de la bombe.

génétiquement modifiés (OGM) dans la nature. Elle a participé au Grenelle de l'environnement en France. Enfin elle occupe un poste d'observateur aux Nations Unies. Elle est également membre depuis 2006 du regroupement d'associations « Alliance pour la planète ».

Aujourd'hui, c'est une ONG internationale présente dans le monde entier¹⁸, et composée de 26 bureaux nationaux. Greenpeace International emploie au total plus de 150 personnes dans le monde, tous des professionnels de haut niveau, en vue d'engager des campagnes mondiales significatives et de qualité. Le siège d'Amsterdam fournit un support stratégique important aux bureaux nationaux et locaux, lesquels sont financés par des millions soutiens. Elle fait état de 3 millions d'adhérents dans le monde, surtout bénévoles. Ses financements atteignent aujourd'hui plus de 180 millions de dollars dans le monde. La totalité des fonds est d'origine privée (avec le refus des financements d'Etat), 90% provenant des dons/cotisations de ses membres, le reste provenant des dons au cours des campagnes. Greenpeace France dispose de 45 salariés pour environ 90 000 membres et elle dispose d'un budget de 7 millions d'euros. En 2006 et 2007, près de 60% des dépenses concernent les campagnes, actions de terrain, l'information du public, contre 9 % pour l'administration, 15 % pour le dialogue direct, 18 % pour la collecte de fonds et 13 % pour la contribution à Greenpeace International. Greenpeace est une organisation à but non lucratif qui refuse les dons des gouvernements et des entreprises afin de garder son indépendance. Elle accepte seulement les dons de ses adhérents. La structure et les campagnes internationales sont financées par les bureaux des pays développés les plus riches.

Les méthodes d'action privilégiées par Greenpeace sont souvent spectaculaires afin de solliciter le débat public, par une intervention souvent massive des médias. Elles supposent l'emploi de personnes très militantes et déterminées. Elles utilisent des stratégies spécifiques qui se rapprochent des méthodes du terrorisme, en privilégiant d'une part la résistance et d'autre part l'appel aux médias pour justifier leur protestation et faire ainsi un appel à d'autres organisations non gouvernementales ou à la vox populi.

Greenpeace international assure des fonctions de cohérence des messages et des actions, il coordonne la politique scientifique, il propose une concertation sur les programmes et encourage les échanges d'informations. Elle mène par ailleurs quatre activités principales :

- Elle gère certains moyens mis en commun, comme la flotte des navires et certains outils de communication.
- Elle assure un travail de lobbying au niveau international.
- Elle apporte son aide aux bureaux situés dans des régions écologiquement cruciales disposant de ressources propres (Brésil, Chili, Russie, Chine, Inde, Asie du sud-est).
- Elle anime des campagnes internationales.

Greenpeace est un contre-pouvoir prônant la non-violence, le désarmement nucléaire, la fin des contaminations radioactives et la défense des valeurs

¹⁸ Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Canada, Chili, Chine, Danemark, Espagne, Etats-Unis, Les Iles Fidji, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Inde, Israël, Italie, Japon, Liban, Luxembourg, Malte, Mexique, Nouvelle Zélande, Norvège, Papouasie Nouvelle-Guinée, Pays-Bas, Les Philippines, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Russie, Slovaquie, Suède, Suisse, Thaïlande, Turquie.

écologistes, notamment la protection des océans et des forêts anciennes, l'abandon des combustibles fossiles, la promotion des énergies renouvelables, l'élimination des substances chimiques toxiques et la prévention de la dissémination des organismes génétiquement modifiés (OGM) dans la nature. Elle défend le développement durable et les principes de précaution. La science est utilisée pour justifier l'existence des combats pour l'environnement, comme la puissance nucléaire ou les OGM. Trouver des solutions aux problèmes environnementaux implique l'utilisation de la science et de la technologie. Le laboratoire scientifique de Greenpeace à l'université d'Exeter a fait d'énormes progrès concernant la protection de l'environnement. Le rôle du laboratoire a trois objectifs : appuyer les campagnes, influencer, changer les opinions. Greenpeace s'appuie sur beaucoup de rapports et d'enquêtes pour ses campagnes. Ses recherches couvrent plusieurs disciplines : toxicologie, analyse chimique organique et inorganique, biochimie, écologie terrestre et marine.

Pour réaliser ses projets, elle défend son indépendance financière, pour conserver sa liberté de parole et d'action partout dans le monde. Le principe de non-violence est revendiqué, avec un refus entier des violences physiques et de la dégradation des matériels. L'interposition physique pour empêcher une nuisance est un mode d'action important. Greenpeace est très connue pour l'utilisation de bateaux (*l'Argus*, *l'Artic Sunrise*, *l'Esperanza* et le *Rainbow Warrior 2*) lors de ses campagnes de protestation et d'intervention directe. Avant même sa création, ses fondateurs ont utilisé ce moyen pour s'interposer, comme l'a mis en évidence la célèbre « affaire du Rainbow warrior ». Les militants sont souvent suspendus aux cheminées d'usine ou conduisent leurs navires dans les endroits pollués, mais un gros travail est alors engagé préalablement à ces actions afin de leur donner un retentissement important dans l'opinion publique.

Elle agit aujourd'hui pour lutter contre la chasse à la baleine, la surpêche du thon et la vente des peaux des mammifères marins et elle refuse l'immersion des déchets (radioactifs) en mer. Elle appelle à la sauvegarde des forêts primaires et la biodiversité. Son action dans les domaines de l'énergie (la fin du nucléaire est proposée) et du climat (réchauffement de la planète) structure son action en vue d'éviter les grands risques environnementaux et sociaux. Le contrôle des déchets chimiques est aussi exigé en vue de protéger les populations. Des enquêtes et la constitution d'un argumentaire sont un préalable indispensable. Pour porter une question devant l'opinion publique, il faut engager un débat en ayant bien préparé les questions et les réponses. Ensuite, la concertation constitue la deuxième étape de la campagne, en vue de proposer des actions ou des innovations susceptibles de réduire les « pollutions environnementales ». L'information et la pression médiatiques favorisent la mobilisation de l'opinion publique et l'expression du lobbying. Sans résultat tangible, l'action en justice peut être évoquée s'il s'agit de faire respecter la loi. La confrontation est la phase terminale d'une campagne. Parfois, Greenpeace engage des actions illégales qu'elle assume, dans le cadre d'une protestation non-violente, ne portant sur aucune dégradation de matériels ou atteinte aux personnes. Greenpeace a obtenu des succès probants dans le domaine de la protection de l'environnement. En effet, de par son action multiforme et très médiatisée, l'ONG verte a contribué à différents changements qui se sont matérialisés par l'adoption d'actes internationaux allant dans le sens d'une meilleure préservation des écosystèmes naturels. On peut citer, parmi ces initiatives, la Convention de Londres de 1988 qui interdit l'immersion en mer en 1988, le moratoire des Nations Unies sur l'utilisation des filets dérivés de grande

taille en 1990, l'adoption d'un accord sur la technique de réfrigération « greenfreeze » par certaines grandes puissances en 1993, le Traité d'élimination des polluants organiques persistants (POP) en 2000 et surtout l'arrêt des essais nucléaires dans les zones à écosystème sensible comme les milieux polaires¹⁹.

Après avoir contribué à l'arrêt des essais américains, Greenpeace, engagea une campagne contre la France, qui s'adonnait à des expérimentations nucléaires sur des atolls du Pacifique sud, sera contrainte, sous la pression de l'opinion, d'abandonner ces activités nuisibles à l'environnement. Rapidement, Greenpeace élargit son champ d'intervention en s'intéressant en d'abord à la chasse commerciale des baleines. Ses équipages vont s'interposer entre flottes baleinières et leurs cibles sur tous les mers du monde et les images de ces confrontations vont faire le tour du monde via les médias et provoquer, à partir de 1982, une réaction de la communauté internationale favorable à la protection de ces espèces menacées d'extinction.

L'ONG n'est donc pas ou très peu attaquée sur ses principes fondateurs et sur son mode de financement. L'application du principe de précaution est parfois critiquée, on peut lui reprocher de bloquer des avancées scientifiques ou de les freiner, mais c'est un problème non spécifique à cette ONG. Sa gestion n'est pas toujours transparente et il lui est reproché un fonctionnement ne respectant pas toujours les règles démocratiques. Des critiques sont aussi émises sur la structuration de cette ONG²⁰. En effet, son mode d'organisation, loin de s'inspirer des structures souples mises en place par la plupart de des nouveaux mouvements sociaux, conserve une structure bureaucratique et centralisée, laissant peu d'autonomie aux composantes de base. La prise de décision est exclusivement confiée à un nombre restreint de directeurs exécutifs, au niveau international et dans les différents bureaux nationaux, qui dépendent eux même étroitement du siège d'Amsterdam. Pour entreprendre la moindre action, les militants sont obligés d'attendre le feu vert des dirigeants établis à Amsterdam qui décident parfois en fonction des impératifs médiatiques. Enfin on peut souligner comme aspect structurel négatif la sous représentation des pays les plus pauvres dans les instances de décision d'une ONG qui prétend parfois œuvrer pour le développement durable en faveur notamment des populations du Sud.

Elle donne parfois l'impression d'être instrumentalisée par des lobbys qu'elle cherche par ailleurs à combattre. De même, son utilisation d'informations qui « noircissent le tableau » peut conduire à une méfiance scientifique quant à l'objet même de ses missions. Greenpeace semble parfois privilégier la forte médiatisation comme vecteur de mobilisation et de sensibilisation. Si cette technique est efficace pour faire pression sur les décideurs et les pousser à changer leurs comportements agressifs par rapport à l'environnement, son utilisation non rationnelle peut générer des dérives proches de la manipulation de l'opinion. Des catastrophes écologiques qui n'auront jamais lieu sont annoncées tous les jours. L'objectif de cette stratégie est de marquer les esprits et de ranger l'opinion de son côté. Un ancien de Greenpeace confie au journal Forbes que la « vérité importe peu. Ce qui importe c'est ce que les gens croient vraiment c'est-à-dire ce que disent les médias ». Une des principales craintes que les militants de Greenpeace France expriment face au mouvement alter

¹⁹ [http : www.greenpeace.org/France/nos succès](http://www.greenpeace.org/France/nos_succès). (30.01.07)

²⁰ Fréour, N. (2004), Le positionnement distancié de Greenpeace, Revue française de sciences politiques, vol 54, mars 2004, pp.421-442. .

mondialiste est d'y perdre leur âme²¹. Greenpeace doit ses succès à son type d'approche singulier centré sur l'environnement, son intransigeance dans la lutte contre les ennemis de la nature et ses procédés médiatiques hors du commun que redoutent les prédateurs des milieux naturels. Le mouvement alter mondialiste, dominé par des revendications humanitaires ou des questions économiques et sociales, pas toujours connectées aux problématiques environnementales, agit selon une logique différente qui est essentiellement tournée vers la dénonciation des dérives de l'ultralibéralisme.

Le principal mérite de Greenpeace est d'être parvenu à éveiller une grande partie de l'opinion publique internationale sur les dangers que, les gouvernements et certains acteurs économiques, dans leurs activités habituelles, font encourir à l'environnement. Le Tableau n°26 met en évidence l'importance et l'ambition des campagnes engagées par Greenpeace.

Tableau n°26 - Quelques campagnes de Greenpeace

Années	Résultats dans le domaine des actions spécifiques de Greenpeace
1971	Suite à la première action de Greenpeace, les Etats-Unis stoppent leur campagne d'essais nucléaires à Amchitka, en Alaska.
1975	La France met, momentanément, un terme à ses essais nucléaires atmosphériques dans le Pacifique sud, à la suite des protestations de Greenpeace sur le site.
1978	Fin du massacre des phoques dans les Iles Orkney, en Ecosse.
1982	La communauté Européenne interdit l'importation de peaux de bébés phoques. La Commission Baleinière Internationale adopte un moratoire sur la chasse.
1985	Affaire du « Rainbow Warrior » dans le cadre de la reprise des essais nucléaires français dans le Pacifique Sud.
1988	La convention de Londres interdit l'immersion des déchets nucléaires en mer, au niveau mondial.
1989	Les Nations Unies adoptent un moratoire sur l'utilisation des filets dérivants.
1990	La convention de Londres vote l'élimination progressive de tous les rejets de déchets industriels dans l'océan. La quatrième Convention de Lomé interdit l'importation des déchets radioactifs par les parties contractantes en Afrique, dans les Caraïbes et le Pacifique.
1991	L'Antarctique reçoit le statut de Réserve Naturelle Mondiale. Toute exploitation minière y est interdite, pour une durée de 50 ans.
1992	La France suspend sa campagne d'essais nucléaires sur l'atoll de Moruroa, à la suite du passage du Rainbow Warrior II sur la zone de test. Elle propose de les arrêter définitivement, si les autres nations concernées font de même.
1993	La technologie de réfrigération « Greenfreeze », développée par Greenpeace, est adoptée en Allemagne, comme alternative aux CFC, HCFC et HFC qui détruisent la couche d'ozone et contribuent à l'effet de serre. La convention de Londres sur les déversements en mer, interdit l'immersion de déchets radioactifs et industriels de manière permanente et dans le monde

²¹ Fréour N. (2004) Le positionnement distancié de Greenpeace, Revue française de sciences politiques, vol 54, mars 2004, pp.421-442.

	entier.
1994	Le sanctuaire de l'Antarctique, proposé par la France et promu par Greenpeace, est adopté par la commission Baleinière Internationale.
1995	Les actions de Greenpeace, pour arrêter les essais nucléaires français, reçoivent une attention internationale. Plus de sept millions de personnes signent des pétitions qui en demandent l'arrêt immédiat. La France, le Royaume-Uni, les USA, la Russie et la Chine s'engagent à signer le « Traité d'interdiction définitive des essais nucléaires » qui met fin aux essais. La Banque Mondiale soutient la technologie de réfrigération « greenfreeze » à base de gaz naturels.
1997	Après une longue campagne initiée en 1988 avec d'autres ONG, les ministres des pays industrialisés adoptent le Protocole de Kyoto qui limite les émissions de gaz à effet de serre.
1998	Fin de l'immersion des installations « offshore » en mer du Nord et en Atlantique Nord. La conférence OSPAR (Oslo-Paris) décide également l'interdiction de tous les déversements de matières radioactives et toxiques, à l'horizon 2020, suivant en cela une recommandation de Greenpeace. Le Conseil d'Etat suspend l'autorisation de mise en culture du maïs transgénique de Novartis après le recours déposé par Greenpeace pour manquement au principe de précaution.
1999	Neuf pays bannissent l'usage des phtalates dans les jouets en PVC souple, destinés aux enfants de moins de trois ans. Suite au lobbying de Greenpeace, la loi sur les crimes environnementaux est désormais appliquée au Brésil.
2000	Traité global d'élimination des Polluants Organiques Persistants (POP) dangereux pour la santé des hommes. Le protocole de Carthagène sur la Biosécurité (Nations Unies) adopté à Montréal fixe des règles minimales pour le commerce et l'utilisation des Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) et considère la dissémination des OGM, comme une menace sérieuse pour l'environnement, la santé publique et la biodiversité.
2001	Après des années de campagne, le parlement européen adopte une stratégie de substitution du PVC souple, contenant des phtalates. Le G8 entérine les demandes de Greenpeace relatives à la lutte contre l'exploitation et le commerce illégal du bois. Un accord est conclu avec le gouvernement de Colombie-Britannique et les exploitants forestiers pour protéger 20 vallées de forêts primaires et suspendre temporairement les coupes dans 68 autres vallées. Début 2006, ce sont plus de 2 millions d'hectares de forêts primaires qui sont enfin protégées
2002	Suite à dix années de campagne en Amazonie, l'exploitation de l'acajou fait enfin l'objet d'un moratoire. Après des années de campagne, le Parlement européen adopte une stratégie de substitution du PVC souple, contenant des phtalates.
2003	Le 15 février, 30 millions de personnes organisent la plus grande manifestation de l'histoire de l'humanité contre la guerre, avec la participation de Greenpeace. Greenpeace obtient des sanctions de l'ONU contre le Libéria pour vente illégale de bois. Le Parlement européen adopte une nouvelle loi sur l'étiquetage des produits

	OGM, le rendant obligatoire sur tous les produits contenant des OGM, y compris les produits raffinés tels que les huiles et les
2004	<p>Après le blocus de « l'Arctic Sunrise » pour une cargaison illégale de bois, Concord Pacific (et sa filiale Samling) a été sanctionnée par la Cour Nationale Canadienne.</p> <p>En France, le nouveau code des marchés publics autorise la prise en compte de l'environnement.</p> <p>Greenpeace a engagé une campagne concernant les contrôles techniques minutieux à engager lors du désarmement et du démantèlement des vieux navires, dont la décontamination doit être faite sur place et non effectuée dans les seuls pays qui en prennent le risque, comme l'Inde, la Turquie ou le Bangladesh. 163 pays demandent que ce travail soit fait après la décontamination des navires.</p> <p>Greenpeace engage l'opération « plumes vertes » à destination des éditeurs en vue de réduire la déforestation.</p> <p>Monsanto annonce la suspension du fameux Roundup. Le plus gros vendeur mondial de semences OGM, annonce qu'il met fin à tous ses efforts de commercialisation de son très controversé blé OGM.</p> <p>La Convention de Stockholm appelle à l'élimination de tous les POP (Persistent Organic Pollutants).</p>
2005	<p>Entre 2005 et 2006, Près de 15 millions d'hectares ont été protégées par le Brésil de Lula entre parcs nationaux et réserves, pour organiser une gestion durable de la forêt.</p> <p>La ville de Buenos Aires annonce une politique de lutte contre le gaspillage, après une campagne lancée par Greenpeace.</p> <p>Le protocole de Kyoto, ratifié par 164 Etats sur 193, entre enfin en vigueur ; il a force de loi.</p>
2006	<p>Les multinationales du soja adoptent un moratoire de deux ans sur l'achat de soja provenant de zones nouvellement déforestées en Amazonie.</p> <p>Malgré le lobbying du complexe nucléaire, l'Espagne confirme que l'énergie nucléaire sera remplacée par une énergie propre et renouvelable. Elle rejoint ainsi la Belgique, l'Allemagne, l'Italie et la Suède.</p>
2007	<p>1,5 million de signatures sont obtenues pour créer une loi sur la protection de la forêt, avec un moratoire d'un an sur les forêts originelles afin de mettre cette législation en place.</p> <p>Apple annonce son intention de retirer les produits chimiques dangereux de ses produits en réponse au « Webby-award winning online campaign » organisée par Greenpeace and et les utilisateurs d'Apple dans le monde entier.</p> <p>La Nouvelle-Zélande annonce l'annulation de l'installation énergétique fondée sur le charbon Marden B, après quatre années de lutte et une occupation de 9 jours engagée par Greenpeace et des activistes locaux</p>
2008	<p>Greenpeace intervient auprès des Ministres de l'environnement et de l'énergie pour réduire la consommation d'énergie de 20 % d'ici à 2010.</p> <p>Greenpeace développe une nouvelle campagne mondiale contre l'utilisation du charbon à des fins énergétiques.</p> <p>Greenpeace empêche le programme EPR de redémarrer (action directe)</p>

THE WORLD WILDLIFE FUND

WWF-World Wide Fund For Nature

WWF France Delphine
1, Carrefour de Longchamp
75116 PARIS
Accueil général WWF : 01 55 25 84 84
Accueil membres WWF : 01 55 25 84 67
Fax : 01 55 25 84 74

<http://www.wwf.fr/>

**WWF International,
Gland**
Av. du Mont-Blanc 27 1196 Gland
Switzerland

Téléphone : +41 22 364 91 11
Fax : +41 22 364 88 36

<http://www.wwf.org/>
<http://www.wwf.fr>

La protection de la nature est un enjeu qui préoccupe énormément d'organisations depuis plusieurs dizaines d'années déjà. L'intérêt limité pour la préservation de l'environnement couplé à l'industrialisation ont entraîné de nombreuses dérives que de nombreuses organisations essaient maintenant de limiter, voire d'inverser. Le World Wildlife Fund est la première organisation mondiale de protection de la nature. Elle se définit elle-même comme une « organisation indépendante et apolitique ». Elle compte plus de 4,7 millions de membres à travers le monde. L'organisation dispose d'un réseau opérationnel dans 96 pays proposant 12000 programmes de protection de la nature. On peut ajouter que ses compétences dans le domaine scientifique sont mondialement reconnues.

Le biologiste britannique Sir Julian Huxley est le créateur de WWF à l'issue d'un voyage qui lui inspira des articles mettant en évidence la destruction de l'habitat naturel et la chasse effrénée qui mettait en danger de nombreuses espèces animales de la région. Avec l'aide d'un homme, Victor Stolan, et de l'ornithologue Max Nicholson, directeur général du Nature Conservancy britannique, un groupe de scientifiques et d'experts en marketing et en relations publiques ont créé le WWF. L'organisation a été officiellement inscrite au registre des organisations caritatives le 11 septembre 196, d'abord en Suisse, puis dans plusieurs bureaux, notamment aux Etats-Unis et au Royaume-Uni. Les membres organisèrent donc des appels de fonds nationaux (National Appeals), dont les deux tiers du produit seraient reversés au secrétariat international en Suisse (aujourd'hui baptisé WWF International), le reste devant être consacré à des projets de conservation choisis par les bureaux nationaux. Depuis 1985, le WWF a

consacré plus de 1 milliard 165 millions de dollars pour près de 11 000 projets dans 130 pays.

L'objectif du WWF était, d'une part, de travailler autant que possible avec les organisations non gouvernementales existantes et, d'autre part, d'accorder ses financements en se basant sur les meilleures connaissances scientifiques du moment. Le WWF ne s'est d'ailleurs jamais éloigné de cette politique par la suite. Ses premiers financements allèrent à l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature), au CIPO (Conseil international pour la préservation des oiseaux, devenu aujourd'hui Birdlife International), au Bureau international de recherches sur les oiseaux aquatiques, à la Fondation Darwin pour les Iles Galapagos ainsi qu'à la Fédération internationale de la jeunesse pour l'étude et la conservation de la nature, mais aussi à des projets de moindre envergure. Aujourd'hui 26 organisations nationales coexistent et 5 autres fonctionnent sous un autre nom en association avec le WWF. Chaque organisation nationale du WWF est dotée d'une identité juridique propre et rend compte à son propre conseil d'administration, à ses donateurs et à WWF international en Suisse.

En 1970, le Prince Bernhard des Pays-Bas, alors président du WWF, a lancé une importante initiative qui allait permettre au WWF de disposer d'une base financière solide et indépendante, indispensable à son fonctionnement à long terme. Un fonds de 10 millions de dollars, appelé « Les 1001, un fonds pour la nature » fut constitué, grâce à la contribution de 10 000 dollars apportée par chacun des 1001 fondateurs. Depuis sa création, les intérêts générés par ce fonds ont permis au WWF International de couvrir ses coûts administratifs de base. WWF a alors connu une période d'activité intense (campagne ambitieuse en faveur des mers, la conservation des forêts ou le projet tigre). Il a marqué le début des années 80 en collaborant avec l'UICN et le PNUE (Programme des Nations Unies pour l'environnement) à la publication commune d'une *Stratégie mondiale de la conservation*. Cette stratégie préconisait une approche intégrée de la conservation de la nature et soulignait en particulier la nécessité d'exploiter les ressources naturelles de façon durable. Ces recommandations ont été utiles aux Etats en vue d'élaborer leurs propres stratégies nationales de conservation.

En 1981, l'organisation comptait près d'un million de donateurs réguliers dans le monde entier. En 1983, le lancement de la collection philatélique axée sur la conservation de la nature a donné un coup de fouet aux opérations de récolte de fonds (à ce jour, plus de 13 millions de dollars US ont été recueillis), avec le soutien des directions des postes de 200 pays. En 1985, le WWF a contribué à l'instauration d'un moratoire international sur la chasse à la baleine. Depuis, un sanctuaire a été créé dans l'océan Antarctique. Il englobe les zones d'alimentation privilégiées des baleines. Le World Wildlife Fund devint enfin le WWF-World Wide Fund For Nature, ou Fonds Mondial pour la Nature, sauf aux Etats-Unis et au Canada où l'ancien nom fut conservé.

Au début des années 1990, le WWF a réaffirmé ses engagements vis-à-vis de la protection de la nature, en structurant ses interventions selon trois catégories interdépendantes, la préservation de la diversité biologique, la promotion de l'utilisation durable des ressources et la réduction de la pollution et du gaspillage dans la consommation. La stratégie formulée en 1990 vise par ailleurs à décentraliser les processus de décision du WWF et à renforcer la coopération avec les communautés locales.

Organisation

Le WWF international est une ONG indépendante régie par les lois suisses²². Elle est dirigée par un conseil d'administration. Le secrétariat de l'organisation, basé donc en Suisse, a pour principal rôle de mener et de coordonner les différents bureaux du réseau WWF ainsi que de mener son propre programme de conservation international. Il élabore des politiques et des normes communes et établit des partenariats autour du monde avec d'autres organismes internationaux, des gouvernements et des entreprises. L'organisation compte une centaine de bureaux à travers le monde, dont certains sont capables d'élever des fonds et de mener des projets de manière indépendante et ceux qui travaillent sous la direction des premiers. En Europe, le WWF a créé l'EPO (European Policy Office) qui assure la coordination des actions concernées par la politique de l'Union Européenne. A ce titre, il maintient une veille institutionnelle en vue de garantir la bonne intégration de l'Environnement dans les politiques communautaires.

Aujourd'hui le WWF en France est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique. Un conseil d'administration composé de scientifiques et de chefs d'entreprises bénévoles, et guidé par un conseil scientifique, définit la stratégie du WWF-France et contrôle la gestion de ses activités. Une structure permanente de 50 personnes (conservation, développement, communication, administration) est mise en place pour la gestion des projets. WWF France reçoit le soutien de 100 000 membres donateurs et adhérents et de centaines de bénévoles participant aux programmes de conservation. Elle est au cœur de l'Association des Amis de WWF qui a pour objet de fédérer les amis et sympathisants du WWF. Il existe aussi deux EURL associées. D'abord Panda EURL est une entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, créée en 1992 afin de promouvoir et communiquer toutes les activités se rapportant à la protection de l'environnement. Ses ressources sont générées par les produits sous licence (partenariats entreprises), la vente par correspondance et les produits d'édition. La SAS WWF Domaine de Longchamp a été créée en 2004 dans le but d'exploiter la concession de domaine public et l'organisation d'activités en relation avec le développement durable et la protection de l'environnement.

WWF France dispose d'un budget conséquent, de l'ordre de 10,4 millions d'euros en 2007. Elle recevait, en 2007, respectivement 5,7, 2,5, et 1,3 millions d'euros de dons des particuliers, de dons des sociétés et fondations et de subventions. Elle dépensait respectivement 5,1, 3,4, 0,9 et 0,63 millions d'euros de charges sur les projets, de coûts salariaux, de subventions et autres charges. Les trois salaires les plus importants de WWF coûtent 255.000 euros. Les dépenses principales sont les Programmes internationaux et les redevances à WWF international (645000 euros), la coordination des programmes (398.000 euros), la gestion des changements globaux (276.000 euros), MEDPAN (268.000 euros), La Loire vivante et rivière m'a dit (201.000 euros), CRISP pour les récifs coralliens de Nouvelle Calédonie et Polynésie (196.000), les Rencontres Espace, planète

²² Les bureaux nationaux sont les suivants : Belgique, Bhutan, Bolivie, Brésil, Bulgarie, Canada, Amérique centrale, Chili, Colombie, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hong Kong, Hongrie, Inde, Indochine, Indonésie, Italie, Japon, Malaisie, Mexique, Mongolie, Népal, Pays-Bas, Nouvelle Zélande, Norvège, Pakistan, Paraguay, Philippines, Pologne, Roumanie, Russie, Singapour, Afrique du Sud, Pacifique du Sud, Espagne, Suède, Suisse, Thaïlande, Turquie, Royaume-Uni et Etats-Unis d'Amérique.

attitude (183.000 euros) ou encore le projet forestier à Madagascar (154.000 euros) La comptabilité est vérifiée et certifiée annuellement par un Commissaire aux Comptes indépendant. WWF France est jalouse de son indépendance financière avec des fonds collectés auprès des particuliers et des entreprises, elle exprime un souci constant de rigueur, de transparence et d'efficacité au profit de la conservation de la nature.

Objectifs et missions

Le WWF recherche dans le monde entier la concertation avec tous les acteurs concernés (communautés locales, entreprises, gouvernements, organisations internationales et non gouvernementales) pour la mise en œuvre de solutions concrètes et durables. L'ONG engage des actions de lobby auprès d'instances nationales et internationales, pour favoriser les mesures de protection de la Nature, pour le respect de la biodiversité et en faveur d'une gestion durable des ressources naturelles. Les programmes du WWF International sont structurés selon cinq thèmes d'action prioritaires : les forêts, les océans et côtes, les eaux douces, les espèces et les changements climatiques. WWF France met l'accent sur les espaces naturels, le développement durable et l'outre-mer.

Le WWF reconnaît depuis toujours l'importance du partenariat. La coopération pour lui est cruciale, que ce soit avec les gouvernements, avec d'autres organismes de défense de l'environnement, avec les communautés locales, ou avec les millions de personnes dont le soutien moral et financier permet au WWF de poursuivre ses activités en faveur de l'environnement, partout dans le monde. L'association insiste sur le rôle majeur que les entreprises peuvent et doivent tenir, afin de relever les défis écologiques et encourager le développement durable. Il faut obtenir l'engagement des entreprises, par un soutien concernant les programmes de conservation de la Nature, par une réflexion commune sur les actions nécessaires en vue de diminuer l'impact de leurs activités sur l'environnement (en concertation avec leurs fournisseurs et leurs distributeurs) et par une sensibilisation des salariés et de la clientèle sur les enjeux des questions d'environnement. Le WWF dispose d'équipes pour initier et développer des partenariats durables ou ponctuels avec les entreprises, au niveau national et international.

Les rapports entre WWF et les gouvernements passent de la coopération à l'exercice d'un groupe de pression. Il coopère par exemple avec le gouvernement malgache pour élaborer des programmes scolaires axés sur l'environnement, utilisés dans les écoles primaires du pays, ainsi qu'avec le ministère chinois des forêts afin de mettre en place un plan de gestion à grande échelle pour la sauvegarde des pandas. Il maintient également des liens avec d'autres organisations non gouvernementales tant nationales qu'internationales. Il favorise les actions qui répondent aux besoins locaux en matière de conservation et de développement humain et il privilégie la collaboration avec les populations concernées. Enfin, l'organisation met en place de grandes politiques de sensibilisation du public. Il compte d'ailleurs sur son site internet pour accueillir de nouveaux adhérents.

Concernant les changements climatiques, la mise en œuvre de solutions se heurte à toute une série de lobbies puissants (industries fortement consommatrices d'énergie, pétroliers et charbonniers, routes et automobiles ou agriculture

intensive). L'action menée contre le manque de volonté du gouvernement américain de lutter contre les effets de serre aura peut-être plus d'écho avec l'élection de Barack Obama à la Présidence des Etats-Unis. La France est responsable de plus de 2% des émissions mondiales et le gouvernement se contente d'en appeler à la bonne volonté des uns et des autres pour économiser l'énergie et réduire ainsi ce type de pollution. WWF France travaille en partenariat sur les changements climatiques, notamment avec le [Groupe Intergouvernemental d'Experts sur le Climat](#). Elle réclame la réduction progressive des émissions de gaz à effet de serre, notamment le dioxyde de carbone (CO2), qui sont responsables du phénomène de réchauffement climatique. Elle demande l'entrée en vigueur du Protocole de Kyoto, le seul instrument international disponible et contraignant pour les Etats. WWF France a lancé un projet (100 collectivités se branchent à l'électricité verte) qui vise à recueillir et celle-ci l'engagement de consommer dès maintenant un minimum de 21% d'électricité propre.

La biodiversité exceptionnelle des territoires d'Outre-mer est fortement menacée, notamment par les activités d'exploitation de la forêt tropicale ou l'orpaillage. WWF collabore avec l'Etat, le Gouvernement de Nouvelle-Calédonie, l'Institut de Recherche pour le Développement, l'Institut Agronomique Calédonien, le Centre d'Initiation à l'Environnement), mais aussi, pour les forêts avec Forest Stewardship Council. Le WWF insiste sur l'importance de favoriser l'écotourisme (dans les DOM-TOM) comme un des outils du développement local proposant la valorisation du patrimoine naturel (notamment par la prise en compte de la biodiversité dans l'exploitation des forêts) et l'amélioration des conditions de vie des habitants.

Enfin, l'augmentation du nombre des aires marines protégées. Cela permettrait de protéger les milieux sensibles et les espèces menacées et d'accroître la productivité des lieux de pêche en protégeant les lieux favorables à la reproduction et l'alimentation des poissons. Le programme Cap Ligures entreprend des recherches scientifiques sur les cétacés, collabore avec les acteurs économiques du sanctuaire (pêcheurs, transporteurs maritimes) pour identifier et réduire les facteurs de mortalité des mammifères marins. Plus généralement Cap Ligures contribue à la sensibilisation et l'éducation à la protection de l'environnement marin et au littoral méditerranéen.

La protection des eaux douces est aussi un objectif important. Le Programme de préservation de la Loire et de ses affluents (« Loire nature »), mené en collaboration avec 15 partenaires dont la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels et la Ligue pour la protection des oiseaux, a pour objectif la préservation des milieux naturels, la participation à une meilleure qualité de l'eau et le maintien d'un espace de liberté au fleuve, en lien avec les populations locales.

Il en va de même pour la chasse en France. Elle soulève depuis 20 ans un large débat que ce soit la sauvegarde des espèces gibier, le respect des périodes de reproduction et de migration des oiseaux, de leurs périodes et lieux d'alimentation et de repos, ou encore les droits des autres usagers des espaces naturels. Elle n'est actuellement ni écologiquement responsable ni durable. Plus généralement, le programme TRAFFIC, commun du WWF et de l'UICN (Union Mondiale pour la Nature) veille à ce que le commerce des espèces sauvages ne menace pas leur état de conservation.

Les gîtes Panda, hébergement "Gîtes de France" (gîte rural, chambre d'hôtes, gîte de séjour, gîte d'enfants) sont situés, dans la majorité des cas, dans un Parc naturel régional ou national, auquel le WWF accorde son label s'il est situé dans

un environnement naturel de qualité, s'il comporte un équipement d'observation de la nature et des documents d'information spécifiques et s'il est géré par des propriétaires (ou responsables) soucieux de la préservation de l'environnement. Les propriétaires d'un gîte se conforment à une charte écologique. L'objectif du WWF est de soutenir les propriétaires d'installations touristiques dans leur engagement en faveur de la sensibilisation et la protection de la faune et la flore locales, dans le respect de l'environnement (recyclage des déchets, utilisation d'énergie propre, matériaux de construction locaux). Le WWF labellise une trentaine de gîtes Panda par an.

En conclusion, WWF est l'une des premières organisations de protection de l'environnement. Cette association jouit d'une image très favorable auprès du public, ce qui se retrouve très clairement dans son grand nombre d'adhérents. Toutefois si son action a une image sympathique, ses liens étroits avec les responsables environnementaux des gouvernements et les financements qui en résultent mettent en évidence le caractère faiblement contestataire de l'organisation. Elle ne remet pas en cause le système, comme le font nombre d'écologistes, et elle reste convaincue des valeurs de dialogue. Au fond, il est possible que WWF soit bien accepté par l'opinion publique et les autorités gouvernementales d'aujourd'hui parce que sa contestation n'est presque jamais présentée comme un discours politique. Pourtant, cette neutralité et cet apolitisme déclarés expriment surtout un silence qui ne va pas sans collaboration avec l'Etat et les autorités publiques. Elle obtient souvent des résultats intéressants, mais sur les questions mineures qui ne modifient pas la nature de l'exploitation excessive de toutes les ressources naturelles à des fins mercantiles. WWF est engagé dans de nombreux projets particuliers, dont les liens entre eux ne paraissent pas évidents, comme s'il était possible de trouver une solution pour chaque problème particulier sans que celle-ci ne modifie les solutions de l'ensemble.

Surfrider Foundation Europe

120 avenue de Verdun
64200 Biarritz
Téléphone : 05 59 23 54 99

Information générale et adhésions, contact@surfrider.fr
Contact presse : communication@surfrider.fr
Partenariats : membership@surfrider.fr
Antennes : chapters@surfrider.fr

SURFRIDER FOUNDATION USA
P.O. Box 6010
San Clemente, CA 92674-6010 - USA
Phone: (979) 492-8170
Fax: (979) 492-8142

La mer n'est pas une poubelle. Il faut agir. Pour tous ceux qui portent un profond respect à l'océan, les agressions successives causées par les différentes pollutions sont intolérables. Le respect des valeurs éco-citoyennes est un apprentissage, et passe par l'éducation des plus jeunes, mais aussi par la sensibilisation du grand public. Créée en 1984 aux Etats-Unis et étendue à l'Australie, le Japon, le Brésil et l'Europe en 1990²³. Surfrider Foundation est dévouée à la protection et à la mise en valeur des vagues, de la mer et du littoral. Plus tard, Tom Curren, triple champion du monde de surf, fondait en 1990 à Biarritz la branche européenne de Surfrider Foundation (SFE). L'objectif principal de la Surfrider Foundation est la sauvegarde des littoraux et l'éducation des citoyens concernant la sauvegarde des océans. Surfrider Foundation Europe est une association à but non lucratif (loi 1901). SFE s'est affirmée au fil des années comme une association environnementale de référence, représentée par 15 antennes nationales en France et en Europe. La particularité de SFE est de regrouper parmi ses membres des amoureux de la mer et du littoral de tous les horizons ; surfeurs, nageurs, baigneurs, marins, plongeurs, bodyboarders, kayakistes... Les membres et les bénévoles de Surfrider constituent l'essence même de l'association, et prouvent à chaque occasion leurs aptitudes à défendre la sauvegarde des milieux marins et littoraux. La Surfrider Foundation est une organisation non gouvernementale spécialisée dans le respect des littoraux et des océans. Ses objectifs sont l'information au travers des plaquettes Tomy et Océane reconnues par le ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative, les actions (nettoyage des plages, manifestations, action lors des catastrophes écologiques) et la recherche

²³Tom Curren, triple champion du monde de surf, fondait en 1990 en France la branche européenne de Surfrider Foundation (SFE).

La Surfrider Foundation est constituée d'une part d'un conseil d'administration de l'association, élu lors de l'assemblée générale, et d'autre part d'un staff exécutif formé de salariés. C'est l'organisation typique proposée par la loi 1901. La Surfrider Foundation est présente partout dans le monde, excepté en Afrique. Elle base ses sièges locaux dans la ville capitale du surf sur chaque continent. En fait, elle est surtout présente dans les pays où le surf occupe une place importante dans le sport et l'économie locale (les USA en Amérique du Nord, le Brésil en Amérique Latine, la France en Europe, le Japon en Asie et l'Australie en Océanie). Au niveau européen, la Surfrider Foundation a étalé sa présence par le biais d'antennes en France et en Espagne. Ces antennes sont situées en Normandie, Bretagne, Côte Atlantique, Côte Méditerranéenne, Guadeloupe, Martinique et en Espagne. Surfrider Foundation USA y compte aujourd'hui plus de 37 000 membres.

Les actions

Plusieurs étapes ont marqué l'action de Surfrider Foundation :

- En 1991, 300 surfeurs font la descente de l'Adour pour manifester contre la pollution.
- En 1994, Surfrider Foundation s'insurge contre le projet de dragage du port de Capbreton et porte l'action en justice. Dans la même année, la charte de l'environnement de la ville de Biarritz conduit à la construction des nouveaux bassins de rétention de la grande plage.
- En 1995, Tomy, programme éducatif destiné à sensibiliser les jeunes générations aux problèmes liés à l'environnement est mis en place et diffusé. Surfrider Foundation manifeste à Paris et sur la côte Basque contre la reprise des essais nucléaires.
- Une protestation est organisée à Bruxelles et à Strasbourg sur la question de la qualité de l'eau.
- En 1997, avec le soutien du ministère de l'environnement, des nettoyages de plages sont organisés par l'association dans l'ensemble des régions françaises. Cette action deviendra annuelle. En réponse aux "pavillons bleus", Surfrider Foundation décerne pour la première fois ses "Pavillons noirs", inventaire des problèmes de pollution du littoral français.
- En 1999, le premier salon de l'Association est organisé à Biarritz pour la protection du littoral et de l'environnement.
- En 2000, à la suite à la marée noire provoquée par le pétrolier Erika, Surfrider Foundation organise des opérations de nettoyage et participe au sauvetage des oiseaux mazoutés. L'opération Boycott TOTAL est lancée. L'association participe à la délégation européenne à Bruxelles concernant la directive sur la qualité des eaux de baignade.
- En mars 2003, en remplacement du traditionnel nettoyage des plages, Surfrider Foundation a organisé le premier éco-weekend européen pour la sauvegarde et la protection du littoral. Une mobilisation record : plus de 100 initiatives ont fédéré plus de 5 500 participants dans 11 pays d'Europe et d'Afrique.

La présence de SFE est très régulièrement sollicitée lors des événements sportifs, culturels ou professionnels afin d'informer le grand public et les plus jeunes. Plusieurs opérations sont engagées :

- Le projet «Initiatives Océanes » propose le nettoyage des plages, chaque premier week-end de Printemps pour 150 initiatives dans plusieurs pays d'Europe et d'Afrique.
- Le « Surfrider Kid Challenge » est une compétition de surf pour les plus jeunes, véritable relais d'information pour l'association, qui permet de sensibiliser les enfants et le public aux problèmes environnementaux et à la sauvegarde des océans.
- « La Tournée des Vagues » : Tous les étés, un stand itinérant Surfrider parcourt les plages d'Aquitaine pour sensibiliser les vacanciers aux pollutions de l'océan et du littoral.
- Des expositions de vulgarisation scientifique sont organisées fréquemment.
- Des actions d'éducation cherchent à sensibiliser les enfants de 7 à 12 ans aux questions environnementales, notamment sur la mer. L'association a reçu pour l'ensemble de ses actions éducatives l'agrément d'éducation populaire du Ministère de la Jeunesse et Sport, notamment pour le programme TOMY et le livret Océane qui s'insère dans une mallette pédagogique pour les enseignants.
 - En réponse aux pavillons bleus, SFE édite chaque année depuis 1997 une liste des "Pavillons Noirs" du littoral français attribués à des plages ou à des zones d'activité nautique. L'association dispose de son propre laboratoire d'analyse bactériologique qu'elle utilise localement tout au long de l'année. Créée en 1997, la carte des plages polluées repérées au moyen des pavillons noirs a permis d'informer le grand public des problèmes de pollution et d'accélérer la mise en place des solutions pour remédier à ces pollutions. Des efforts importants ont été réalisés par les collectivités pour améliorer la qualité de baignade des plages. Surfrider Foundation Europe réclame des mesures adaptées permettant une pratique des activités nautiques ainsi qu'un plus grand respect du milieu naturel, notamment un meilleur contrôle de la qualité de l'eau toute l'année, une meilleure information du public et des changements radicaux dans le transport maritime ;
 - Surfrider Foundation demande depuis 1997 la création d'un Observatoire Du Littoral (ODL) à l'égal d'une structure indépendante reconnue notamment par les ministères de l'Ecologie et du Développement Durable, de la Santé... L'ODL doit informer le grand public, conseiller et avoir un rôle d'expert auprès des professionnels et des institutionnels. Il serait organisé autour de trois Commissions scientifique, d'information et juridique.
 - L'échouage du Jessica, le mardi 16 janvier 2001, est à l'origine d'une marée noire dans l'archipel protégé des Galapagos. Or, 5 000 espèces différentes (tortues géantes, iguanes, lions de mer, fous masqués et à pattes bleues) vivent aux Galapagos dont 2 000 exclusivement sur cet immense parc naturel. Le danger semble aujourd'hui écarté, le fioul s'est dispersé au large. Surfrider Foundation Europe lance un appel aux autorités internationales pour leur demander de renforcer la sécurité du transport maritime au sein de l'OMI (Organisation Maritime Internationale). Surfrider s'engage dans la lutte contre les marées noires, notamment celle d'Erika, qui a souillé 400 kilomètres de côtes souillées, tué 300 000 oiseaux morts en mer, coûté 3 milliards de Francs, 1,4 milliard de Francs versé par l'Etat français pour aider les zones sinistrées, alors que le bénéfice de l'entreprise est de 23 milliards de Francs en 1999. Les stickers Boycott Total distribués n'ont pas eu l'effet escompté au regard de l'énorme préjudice économique et moral subi par toute une région sinistrée. Surfrider se mobilise avec les autres associations en environnement pour que des actions

immédiates soient effectuées par les autorités publiques, sur le transport des produits pétroliers (surveillance, assurance, sanctions...).

- L'usine Fertiladour, reprise par RENO, située au bord de l'Adour au Boucau produit des engrais, mais en 1973 elle a débuté le broyage de monazite très riche en thorium 232, fortement radioactif. Les employés ne portent pas de scaphandre, aucun filtre n'est installé et le port du masque est très rare²⁴. Une action a été entreprise sur cette question. Surfrider Foundation Europe associée au C.A.D.E demande une véritable décontamination de ce site, un suivi médical pour les anciens employés.

- La lutte pour le Capbreton demande, entre autres, la révision du projet de dragage du port et le choix d'une autre méthode pour le traitement des sédiments et la mise en place d'un groupe de réflexion sur la gestion du port.

- Le Warf est pollué. Surfrider prélève un échantillon, dont l'analyse mettra en évidence des concentrations en bactéries jusqu'à 40 fois supérieures aux normes sanitaires des eaux de baignade. Il s'avère que les moules vivant sur le site sont impropres à la consommation. Une action de longue haleine est alors entreprise.

Une forte crédibilité scientifique

Pour établir les pavillons noirs, la Surfrider Foundation s'appuie sur son propre laboratoire d'analyses et par son réseau de gardiens de la côte. Ainsi, chaque plage répertoriée comme polluée l'est sur des critères scientifiques issus d'analyses réalisées sur le terrain. Ces analyses scientifiques sont réalisées en partenariat avec différents centres de recherche d'Aquitaine qui permettent de développer les recherches sur la pollution maritime.

Les pavillons noirs représentent pour les collectivités territoriales une menace importante qui les pousse à agir pour améliorer la qualité des eaux de baignade. Par ailleurs, l'action lors de l'affaire du Wharf de la Salie a permis de mettre en relation la FEEE chargé de remettre les pavillons bleus, SFE et les collectivités locales pour mener une action prenant en compte les différents avis. Lors des crises écologiques liées au chavirage de l'Erika et du Prestige, l'action de la SFE a permis notamment de nettoyer rapidement les plages met également d'informer le grand public sur les problèmes de respect de la réglementation en vigueur.

Cependant, l'aspect financier demeure un sujet tabou au sein de la Surfrider Foundation Europe. Cette opacité voulue est confirmée auprès des services de vérification financière. Ces derniers révèlent que la Surfrider Foundation Europe n'a pas enregistré ses comptes auprès du registre du commerce, préférant ainsi payer une amende plutôt que révéler sa gestion financière. Ce manque d'information empêche de connaître la répartition financière du budget de SFE. Les salaires des personnes salariées de la structure restent un mystère. D'autre part, les sources de financement ne sont pas dévoilées.

C'est une association de surfeurs pour les surfeurs. Les principaux médias qui diffusent l'action de SFE sont des magazines de surf (Trip surf, Surf session), les

²⁴ En mars 1997, les associations du C.A.D.E (Collectif des Associations de Défense de l'Environnement, dont fait partie Surfrider Foundation Europe) relève sur ce site, à l'aide d'un compteur Geiger, une radioactivité anormalement haute. Un prélèvement de terre est également envoyé au CRII-RAD, un laboratoire indépendant spécialisé dans le domaine de la radioactivité. La terre est qualifiée de "fortement contaminée", avec une activité massique de l'ordre de 47 becquerels/g (la normalité étant définie à 0,9 soit 52 fois la norme).

membres d'honneur sont des surfeurs ou des personnes concernées directement par le domaine de la mer. Il est donc légitime de se demander si la puissance de l'action de la Surfrider ne s'étend qu'au petit monde de la glisse d'autant plus que ces tentatives d'extension vers la montagne et le snow-board n'ont pas obtenu le suivi espéré. Enfin, les actions et les implantations des antennes de la SFE sont essentiellement sur les côtes françaises et basques alors que la pollution et les pollueurs ne proviennent pas forcément de ces régions.

Si son centre de préoccupation met en exergue un objectif intéressant pour le développement durable, certaines zones restent floues quant à la gestion de la structure. La Surfrider Foundation a-t-elle sa place dans le concert des acteurs internationaux en dehors du monde de la glisse ? Sa gestion financière est-elle propre et optimisée ? L'action de la SFE respecte-elle les objectifs prioritaires de la Surfrider Foundation ? Ces questions n'ont pas de réponse immédiate.

Mountain Wilderness

Maison de la Nature et de l'Environnement

5 place Bir Hakeim

38 000 Grenoble

Tél : 04 76 01 89 08

Fax : 04 76 01 89 07

<http://mountainwilderness.fr/>
france@mountainwilderness.org

Mountain Wilderness a pour objectif la préservation de la montagne, par le dialogue avec les pouvoirs publics et les citoyens. L'association propose une réflexion générale sur la montagne et elle constitue des dossiers et des colloques en vue de réduire les nuisances sur des espaces naturels insuffisamment protégés. Elle entreprend une action pédagogique pour les scolaires et le grand public et elle participe aux Commissions nationales ou régionales concernant la gestion des territoires montagneux. C'est un appel aux alpinistes pour la mise en œuvre d'actions concrètes de défense de la montagne.

Le document constitutif de base est appelé les « Thèses de Biella ». Le caractère sauvage de certaines régions constitue un élément important de l'équilibre naturel que l'homme s'acharne à négliger, conduisant inéluctablement à leur disparition progressive. Dans ces conditions, les pratiquants de ces espaces doivent être informés et encouragés à adopter des pratiques respectueuses de l'écologie des lieux. Les élus doivent recevoir une information complète concernant les problèmes et enjeux relatifs à la montagne. Il convient de trouver un équilibre adéquat entre les nécessités et les dangers des activités humaines et la sauvegarde, d'une culture et d'un respect de la montagne. Elle souhaite préserver l'authenticité d'un rapport de l'homme à la montagne, fondé sur la liberté et la responsabilité. Ce n'est pas un lieu de consommation, mais un espace de liberté.

Organisation

Mountain Wilderness est une association (loi 1901), créée à Evian en septembre 1988. Son but statutaire est «la sauvegarde de la montagne, sous tous ses aspects». Autrefois installée en Italie, elle est aujourd'hui située à Grenoble. Elle a connu dès l'origine le soutien des plus grands alpinistes, notamment de Edmund Hillary, Reinhold Messner, Patrick Berhault, Jean-Christophe Lafaille ou Jim Bardwell. Elle concerne 8.000 adhérents au niveau mondial. Les garants internationaux de l'association Mountain Wilderness, personnalités importantes du monde de la montagne, de la culture ou des sciences, sont élus pour représenter le mouvement. Ils véhiculent les idées de Mountain Wilderness, que ce soit à travers leurs écrits et la participation à des manifestations. Les 21 garants sont élus pour une période de 2 ans lors des congrès de Mountain Wilderness international. Les 1500 adhérents français élisent un Conseil d'administration de 21 membres. Elle emploie trois chargés de mission et une secrétaire. Mountain Wilderness France a

obtenu l'agrément des associations de protection de l'environnement au titre des articles L141-1 et 2 du Code de l'environnement. Elle a été reconnue d'utilité publique le 17 septembre 2007. L'association existe aussi en Catalogne, en Allemagne, en Grèce, en Italie, au Royaume-Uni, en Slovénie, en Espagne, en Suisse et en Belgique. Mountain Wilderness²⁵ est reconnue pour son expertise par les institutions européennes, qui ont fait appel à ses compétences pour la mise en place de lois-cadres et de recommandations relatives à la politique de la montagne.

Elle travaille en partenariat avec les Clubs alpins, mais aussi [proMONT-BLANC](#) (Collectif international des associations pour la protection du Mont-Blanc), la CIPRA (Commission internationale pour la protection des Alpes), le Réseau alpin des espaces protégés, ICALPE (Centre international pour l'environnement alpin), Agir pour l'environnement, la Fédération française de la montagne et de l'escalade, la FRAPNA (Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature), Paysages de France (association de lutte contre la pollution visuelle en France) ou WWF France. Elle a de nombreuses collaborations avec les pouvoirs publics nationaux ou régionaux, comme le Ministère de l'écologie et du développement durable, la DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale), les Réserves naturelles de France ou les Parcs nationaux.

Pour la France, les ressources de l'ONG proviennent à part égales des recettes liées aux adhésions, des partenariats privés et des subventions publiques. Au début, les recettes étaient majoritairement publiques ce qui créait une certaine dépendance vis-à-vis de l'Etat français. Aujourd'hui la part de financement privé est en augmentation. Mountain Wilderness se dit indépendant des circuits économiques. MW bénéficie d'un appui de nombreux partenaires avec le soutien du magazine "Alpinisme et Randonnée", " Montagnes et Déserts du Monde", Montagne magazine ou le Journal de Spirou. Elle a quelques partenariats privés comme les sociétés Patagonia, Allibert, Le vieux campeur, Satoriz ou Petzl.

Actions et projets

D'un point de vue scientifique, l'ONG est crédible par l'aide qu'elle reçoit de ses garants et le soutien de l'institut de recherche du CEMAGREF (institut de recherche pour l'ingénierie de l'agriculture et de l'environnement) pour démanteler quelques unes de ses anciennes installations expérimentales en montagne. Au plan national, Mountain Wilderness construit des dossiers sur des sujets sensibles, afin de dialoguer avec les pouvoirs publics. Ainsi, l'association a été chargée par d'autres ONG de résister aux réglementations que les pouvoirs publics souhaitent mettre en place en vue de réglementer la pratique de l'alpinisme. Mountain Wilderness siège aujourd'hui dans différentes institutions publiques (comme la Commission des Unités Touristiques Nouvelles, la Commission des sites de la Savoie, la Commission du massif des Alpes ou l'Association Nationale des Elus de la Montagne). Elle a des liens avec le ministère de l'environnement et elle organise par exemple des actions pour les parcs nationaux français.

L'ONG engage des actions ponctuelles et symboliques en vue d'alerter l'opinion publique et les médias. Elle a notamment nettoyé le sommet du K2 (2e sommet du

²⁵ Wilderness fait référence aux espaces sauvages vierges, non encore directement colonisés par l'activité humaine. Elle met en évidence un environnement d'altitude non anthropique, désertique, producteur de solitude, de silence, d'identité de l'espace montagneux

monde, Pakistan, 8611m), l'Annapurna (avec le chapitre catalan) ou le Mercantour en 2004²⁶.

Mountain Wilderness a engagé de nombreuses démarches juridiques en vue de faire respecter la législation environnementale, notamment contre les sports motorisés qui ne respectent pas la loi de 1991. L'association s'oppose ainsi à la « Croisière Blanche » organisée du 27 au 30 janvier 2009²⁷. Elle exerce une influence importante auprès des élus pour remettre en cause la pratique de l'héliski, les motos neige et autres véhicules tout-terrain polluants. Elle exerce, par ailleurs, un rôle de consultant et d'organisme certificateur d'Etat avec les communes (notamment Puy-Saint-Pierre, Puy-Saint-André, Les Celliers) avec le label "La Montagne à Vivre". Il s'agit de promouvoir une politique communale en phase avec le respect de l'environnement. Elle s'engage aussi dans la protection et le retour des espèces avec son combat pour le retour de l'ours et du Loup.

Aujourd'hui, elle s'élève contre les stations de sports d'hiver et aménagement en montagne, opérations qui ressemblent à une fuite en avant fondée sur des potentiels faiblement établis de rentabilité dans un cadre de vie respectant la nature et l'habitat. A ce titre, l'ONG a sollicité une réflexion, reprise par les Conseils généraux, sur l'alternative au « tout ski » en montagne. Elle a obtenu le refus du projet d'extension de la station de Val Thorens sur le glacier de Chavière. Initiée en 2001, la campagne « Installations obsolètes »²⁸ a pour objectif de sensibiliser les autorités, les acteurs locaux et les populations au problème des équipements abandonnés en montagne. Elle demande que le coût du nettoyage soit inclus dans la mise en œuvre des nouveaux aménagements, conformément à l'article 12 du protocole « tourisme » de la Convention alpine.

La question de la responsabilité en montagne est aussi un chantier engagé. Elle a abouti à la mise en place d'une charte pour l'alpinisme et la création de l'Observatoire des pratiques de la montagne et de l'alpinisme (OPMA), chargé du suivi des problèmes de liberté d'accès et de responsabilité en montagne et de l'information sur les pratiques de la montagne. Elle se propose aussi d'agir pour une « mobilité douce », en vue de trouver les solutions les plus écologiques pour résoudre les problèmes de déplacements dans les espaces de montagne. L'association s'est alors opposée au percement du tunnel de Somport grâce au gel des subventions communautaires qu'elle avait, en collaboration avec d'autres ONG, réclamé. Terrains de jeux des alpinistes, les calanques font partie des domaines d'intervention de l'ONG.

Mountain Wilderness s'engage aussi sur les terrains politiques. Elle souhaite participer au retour à la paix en Afghanistan avec l'accord du gouvernement de ce pays par le retour d'activités de loisirs sur les lieux publics. D'autre part, elle affirme son amitié et sa solidarité au peuple tibétain et elle a souhaité le boycott des cérémonies des Jeux olympiques de Pékin

²⁶ Elle a aussi assuré le nettoyage des câbles de Chamechaude, du parc des Ecrins, du Valbonnais, du col du Sommeiller, de Bramans en Savoie, et engagé la réhabilitation de la Bérarde

²⁷ C'est une manifestation illégale rassemblant 400 équipages de 4x4, quads et motos sur plus de 300 km d'itinéraires situés en zone périphérique du Parc national des Ecrins. Elle suppose une autorisation dérogatoire exceptionnelle, accordée par le Préfet des Hautes-Alpes, au principe général d'interdiction de circulation motorisée dans les espaces naturels posé par la loi au Préfet des Hautes-Alpes.

²⁸ La campagne "Installations obsolètes : nettoyons nos paysages montagnards" a reçu le label "Merci, dit la planète" du Ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement et celui de l'Année internationale de l'écotourisme.

Mountain Wilderness considère que la pratique de la montagne au naturel est une richesse en soi. Dans ce contexte, elle prend en compte les problèmes posés par le tourisme d'aventure dans les massifs extra européens. Elle appelle à la création d'un grand mouvement d'opinion en faveur de l'environnement et de la mise en place d'une culture et d'une politique de la montagne. Dans ce contexte, l'association a élargi ses objectifs à la moyenne montagne (wilderness relative concept), aux calanques et à la culture montagnarde. Elle est devenue très influente et son action politique n'est plus négligeable. La question qui se pose aujourd'hui est la professionnalisation de l'activité militante au regard des attentes des adhérents et de l'importance des politiques à engager. En élargissant son champ d'action, Mountain Wilderness peut perdre sa spécificité et entrer en concurrence involontaire avec d'autres associations.

G.R.E.T.

Groupe de recherche et d'échanges technologiques

Campus du Jardin tropical
45 bis avenue de la Belle Gabrielle
94736 Nogent-sur-Marne France

Tél : +33 (0)1 70 91 92 00
Fax : +33 (0)1 70 91 92 01

Pôles "Alimentation et agriculture durables"
"Développement, Acteurs et Territoires"

211-213 rue La Fayette
75010 Paris

Tél : 01 40 05 61 61
Fax : 01 40 05 61 10

E-mail : gret@gret.org
<http://www.gret.org/>

Créé en 1975, le GRET est une association de solidarité internationale qui rassemble des professionnels militants. Il travaille à l'interface de la recherche et du développement, en dialogue constant avec les pouvoirs publics. Il met l'accent sur le concept de technologies appropriées et la capitalisation d'expériences. Il développe des projets de terrain menés en partenariat avec des organisations locales (ou débouchent sur la création de telles organisations). Ces projets représentent aujourd'hui les deux tiers de ses activités. Il se propose de contribuer activement à l'élaboration des politiques publiques, au Nord comme au Sud. Il travaille à un développement durable et solidaire, en vue d'accroître les revenus des populations habitant des territoires aux difficultés économiques avérées. Il se propose de réduire leur vulnérabilité économique et sociale, d'améliorer l'accès aux infrastructures et aux services de qualité et de défendre les valeurs démocratiques, avec l'appui des militants locaux. Il intervient sur dix thèmes principaux : le développement durable, la biodiversité, le microcrédit, l'eau et l'assainissement, la sécurité alimentaire, l'habitat et l'urbanisme, l'aide au développement, les appuis institutionnels, l'information par l'édition, les médias et internet. Son action est complexe dans la situation d'aujourd'hui car à la fois le poids de l'aide publique au développement diminue et les dispositifs de coopération internationale se recomposent avec la remise en cause du consensus de Washington.

Organisation

Le GRET est une association sans but lucratif, (loi 1901) qui tire l'essentiel de ses ressources de contrats et d'un soutien structurel du Ministère français de la Recherche. Il est organisé selon les critères retenus par la loi française. Il est composé d'une assemblée générale, d'un Président du Conseil d'administration, d'un Directeur général et de quatre Directions (Direction administrative et financière, Direction des Ressources Humaines, Direction scientifique et Direction des opérations). Il y a six pôles d'activité (Accès aux services essentiels ; Alimentation et l'agriculture durable ; Développement institutionnel, acteurs et territoires ; Information et communication pour le développement ; Microfinance et petite entreprise ; Politiques publiques et régulation internationale). Elle dispose de 13 bureaux de représentation (Brésil, Haïti, Mauritanie, Burkina Faso, Congo, République Démocratique du Congo, Niger, Sénégal, Madagascar, Cambodge, Laos, Myanmar et Vietnam). Elle emploie 102 salariés ou volontaires en France et plus de 500 personnes sur les terrains de ses actions.

C'est à la fois une ONG professionnelle, un bureau d'études associatif, un opérateur délégué de missions de services publics, un lieu de production et de diffusion de connaissances et de méthodes et une structure d'interface entre acteurs du développement et de la coopération.

En 2007, ses ressources atteignaient 18,5 millions d'euros, dont 1,75 millions d'euros pour les coûts de structure. Les financements provenaient d'abord de l'Union européenne (37,3 %) et d'un Financement du Sud (23,1 %), auxquels s'ajoutaient les apports de l'Aide Française au Développement (15 %), Le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes (10,3 %), les autres fonds publics (5,7 %), les fonds privés (5,1 %) et la coopération décentralisée (3,5 %).

Les dépenses par opérations et par destination sont représentées dans le Tableau n°27.

Tableau n°27 – Pourcentage des dépenses par missions et par destination du GRET en 2007

Dépenses par missions	%	Dépenses par destination	%
Expertises et missions courtes	43,0	Afrique et Océan indien	41,5
Projets de terrain	38,5	Etudes pluri pays et d'intérêt général	30,0
Animation, communication, formation	10,0	Asie	14,0
Etudes, recherche, capitalisation	8,5	Amérique Latine	9,1
		Europe et France	5,0

L'Union européenne, premier bailleur de fonds de l'aide au développement dans le monde, est sensible à la qualité du travail accompli par GRET. Elle lui offre une grande partie de ses fonds, mais il ne s'agit pas de subventions mais de

contrats obtenus selon les modalités de concurrence en vigueur en Europe. Le GRET travaille aussi avec d'autres partenaires internationaux (comme la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement, le PNUD, le BIT, le Pam, l'Unicef, le Fida et l'OCDE). De même, les pouvoirs publics français²⁹ et étrangers³⁰ interviennent significativement dans l'action du GRET, ainsi que certains opérateurs privés³¹.

Objectifs

Trois champs thématiques majeurs sont à mettre en évidence dans les dimensions locale, nationale et transnationale du développement : la démocratie participative, les systèmes productifs alternatifs, et enfin les ressources naturelles et l'environnement.

- Le GRET considère que la recomposition du champ politique et social est une dimension clé des processus de développement. La démocratie est un bien collectif, qui permet à la fois la liberté de pensée et la solidarité. Cependant, elle n'est pas suffisante pour à la fois impliquer les hommes dans leurs propres affaires et déterminer avec justesse les décisions publiques qui répondent majoritairement aux aspirations des citoyens.

- L'association investit dans les systèmes productifs alternatifs. Si le système de marché est nécessaire et efficace, il est inégalitaire. Il faut donc veiller à satisfaire les besoins des plus démunis, en leur donnant les moyens les autorisant à accéder aux marchés, notamment par l'accès aux emplois, à la formation et au crédit. Il s'agit aussi de construire de nouvelles filières de production et de commercialisation, en accompagnant la création de petites entreprises et en réduisant la précarité. La promotion de formes alternatives de production et de gestion des biens et des services peut être rendue nécessaire, comme les systèmes de crédit décentralisés, les dispositifs de conseil aux micro-entreprises, les systèmes de gestion partagée des services publics tout particulièrement dans les quartiers défavorisés des villes ou le développement des mutuelles. L'offre de modalités d'insertion économique plus équitables devient une préoccupation, même si les logiques économiques dominantes demeurent partout présentes. Dans ce contexte, le GRET participe à la construction des filières du commerce équitable, du tourisme durable et des finances solidaires.

²⁹ Et notamment l'Agence française de développement, le ministère français des Affaires étrangères et européennes, le ministère français de la Recherche, le ministère français l'Agriculture et de la Pêche, le ministère de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement, le ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, Ademe, les Régions Ile-de-France, Nord-Pas-de-Calais, Centre, Rhône-Alpes, Bretagne, le Conseil général de Savoie

³⁰ Et notamment, le Ministère mauritanien de l'Équipement, de l'Urbanisme et de l'Habitat, l'Agencia de Florestas (Brésil), le Gouvernement du Sénégal, la Cedeao.GTZ, la Coopération belge, la Coopération luxembourgeoise, la Coopération suisse, Cordaid, Concern, Norwegian People's Aid, Oxfam UK, Prosperity International,

³¹ Aquassistance, Fondation Ensemble, Veolia, Suez, Sight and Life, Danone, Accenture, EDF.

- La question de la gestion des ressources naturelles, de l'environnement et de la biodiversité devient une question de discussion dans les rapports Nord-Sud. L'émergence des biens publics mondiaux suppose des modes différents de gestion des ressources naturelles, tenant compte les contextes sociaux, économiques et institutionnels actuels. Le GRET s'est investi dans le champ des enjeux environnementaux globaux. La valorisation des ressources naturelles, au sens large, est l'un des éléments clés de la sécurité alimentaire des pays et des peuples.

Missions

- La contribution du GRET à la coopération au développement passe par le traitement et la mise à disposition d'informations systématisées sur les méthodes de développement. Le GRET se propose d'agir sur le développement, par la production d'analyses scientifiques et de rapports et par l'association avec les lobbys nationaux et internationaux. Il faut être présent dans les pays et prendre part aux processus en jeu. Il faut à la fois participer à la construction d'alternatives réelles « sur le terrain » en renforçant les capacités locales et de contribuer à la mise en place de nouveaux contrats sociaux mettant en jeu des institutions nouvelles et ouvertes.

- L'alimentation de l'information publique est nécessaire. Le GRET favorise la participation au débat public en vue de favoriser la recomposition du champ politique. Il se propose dans la fonction d'intermédiation.

- Il est indispensable de participer à la construction de l'environnement institutionnel. L'ouverture aux autres est une condition de reconnaissance et de l'engagement. C'est une condition de l'enrichissement et du renouvellement des pratiques sociétales, en nouant des alliances avec les milieux de la recherche, des organisations non gouvernementales, des structures d'expertise et des collectivités locales ouvertes sur l'international, du Nord et du Sud.

Le Tableau n°28 fait un récapitulatif succinct des actions et missions de GRET

Tableau n°28 - Tableau 1 – Récapitulatif des actions et missions de GRET (Groupe de recherche et d'échanges technologiques)

Missions	Actions
Agir sur le développement	Les acteurs locaux qui construisent leur changement. GRET est présent dans les pays, impliqués dans l'action, pour construire avec eux des solutions durables et les renforcer institutionnellement. GRET met ses savoir-faire au service des acteurs de la coopération (interventions sur le terrain, appuis méthodologiques, évaluation, actions à entreprendre). Il faut connaître les acteurs et les situations, développer le partenariat avec les institutions locales et apprendre sans cesse de la pratique.
Produire et diffuser des références pour l'action	Les acteurs du développement doivent mobiliser des références techniques et méthodologiques adaptées. La production et la diffusion des connaissances sont au cœur de l'action de GRET, qui dispose de fiches pratiques, de manuels, de guides qui sont le résultat d'une capitalisation d'expériences.
Contribuer au débat public sur les politiques de	Les règles du jeu international sont inéquitables. Il faut participer au débat public sur cette question.

Le GRET contribue à l'évolution des stratégies et des politiques de coopération au développement. Il s'inscrit dans les réseaux qui promeuvent des formes durables de développement et s'inscrivent dans des actions de lobbying. Il est présent dans les espaces de concertation politique ouverts par certaines agences d'aide, l'AFD et la communauté européenne notamment. Sur cette base, le GRET alimente sa participation par des contributions originales, synthétiques ou empiriques, en s'alliant aux acteurs de son environnement institutionnel proche. Il développe des alliances (avec des équipes de recherche, des structures d'expertise, des organisations non gouvernementales et des collectivités locales) en Europe dans le but d'enrichir les méthodes d'action sur le développement. Il consolide sa présence dans les pays et il diversifie ses terrains d'action en fonction de la demande et il prend part au montage et à la mise en œuvre de dispositifs et de programmes opérationnels concertés. Enfin, il exerce une action d'assistance et de conseil auprès des maîtrises d'ouvrage de coopération

En conclusion, GRET remplit des fonctions de société de conseil sous une forme associative qui ne lui permet pas de faire du profit. D'ailleurs, le choix de ses interventions a parfois répondu à de simples motifs économiques au détriment d'une réflexion appuyée sur des options politiques et stratégiques. Les contraintes économiques s'appliquent à tous les organismes similaires. Ses interventions sur les ressources naturelles ont certes permis de bâtir un cadre conceptuel intéressant, mais elles conservent encore un caractère exploratoire. Cependant, GRET est bien implantée, et elle ne peut croître que si elle est en mesure de mobiliser les compétences nécessaires.

Bibliographie

Grandjulien, P. (2004), Le GRET, Mémoire SEST, Université de Grenoble.

<http://www.gret.org/>

http://www.coordinationsud.org/spip.php?page=fichemembre&id_auteur=402

<http://www.fidafrique.net/article244.html>

Conclusion

Les organisations non gouvernementales ont été particulièrement reconnues dans les domaines de l'écologie et de l'environnement. Le Parti des Verts en est issu. Ces ONG sont nombreuses, influentes et tenaces. Certaines d'entre elles sont très engagées dans cette volonté d'un autre développement plus soucieux de la nature et de ses habitants (Tableau n°29).

Tableau n°29 – Quelques organisations non gouvernementales de défense de l'écologie et de l'environnement

Organisations	Fonctions
<p>Ethical Consumer</p> <p>www.ethicalconsumer.org/</p>	<p>Cette organisation de consommateurs anglais surveille le comportement social et environnemental des entreprises. Elle fournit un guide d'achat et des propositions de boycott ou d'actions collectives au regard des comportements jugés inadéquats des entreprises ou des marques.</p>
<p>GoodPlanet</p> <p>http://www.goodplanet.org/</p> <p>3,1 millions d'euros en 2006</p>	<p>L'association a pour objectif de sensibiliser le public à la protection de l'environnement. Elle se propose d'apporter des solutions concrètes à la crise écologique</p>
<p>La Ligue ROC</p> <p>110, bd Saint-Germain 75006 PARIS</p> <p>tel : 01 43 36 04 72</p> <p>http://www.roc.asso.fr/ligue-roc/index.html</p>	<p>Association reconnue d'utilité publique, dirigée par Hubert Reeves, elle se donne comme objectif de protéger la faune sauvage, de reconnaître le statut d'être sensible aux animaux et de défendre les droits de ceux qui ne pratiquent pas la chasse et qui en refusent l'exercice.</p>
<p>Réseau Sortir du nucléaire</p> <p>9, rue Dumenge, 69317- Lyon Cedex 04</p> <p>tel 04 78 28 29 22</p> <p>http://www.sortirdunucleaire.org/</p>	<p>Ce réseau de 849 groupes ou associations milite pour l'abandon de l'utilisation de l'énergie nucléaire, au profit des consommations d'énergie et des énergies renouvelables.</p>
<p>Agir pour l'environnement</p> <p>2, rue du Nord, 75018 – Paris.</p> <p>Tel 01 40 31 02 37,</p> <p>http://www.agirpourenvironnement.org/</p> <p>Dépenses de 300.000 euros en 2007.</p>	<p>Cette association combat toutes les formes de pollution, celles de l'air, des téléphones portables, du bruit, de la lumière, des déchets de toutes sortes.</p>
<p>Intelligence Verte</p> <p>Ferme de Sainte Marthe,</p> <p>41200 Millancay</p> <p>http://www.intelligenceverte.org/</p>	<p>Cette association encourage l'utilisation de produits biologiques. Elle promeut la diversité humaine et naturelle. Elle a pour vocation la sauvegarde des espèces végétales et animales et la réhabilitation de variétés agricoles anciennes.</p>
<p>Blue Initiative</p>	<p>C'est un réseau d'échanges économiques</p>

http://www.blue-initiative.org	fondé sur la liberté et la responsabilité individuelle dans le cadre d'une citoyenneté solidaire. Chaque personne est appelée à faire des propositions pour un développement plus écologique et solidaire
Alliance pour la planète http://www.lalliance.fr/	Il s'agit d'un regroupement de plusieurs ONG pour faire valoir et respecter les règles du « Grenelle environnement » proposé par le gouvernement et négocié par la plupart des associations d'utilité publique.
The Nature Conservancy http://www.nature.org/ 1 million de membres 800 millions de dollars	Cette ONG se propose de défendre la conservation de la nature dans le monde entier. Elle participe aux actions concernant la lutte contre les feux et le changement de climat. Elle soutient les actions en faveur de l'eau propre, du respect des forêts et des systèmes écologiques.
Clean Ocean Action http://www.cleanoceanaction.org/	Clean Ocean Action cherche à identifier les sources de pollution des mers et des océans afin de les réduire par la recherche d'instruments appropriés, par l'éducation publique et par l'action citoyenne. L'association se propose d'influencer les pouvoirs publics et privés pour la protection des océans.
Conservation International http://www.conservation.org/ 115,5 millions de dollars	Conservation International participe à la lutte pour le maintien de la biodiversité. Il s'agit de lutter contre les pollutions et l'exploitation excessive de la nature
The Humane Society of the USA (http://www.hsus.org/) 120 millions de dollars	The Humane Society of the USA est une société de protection des animaux qui encourage l'exercice et l'application de bonnes relations entre les êtres vivants. Elle cherche à valoriser les habitudes végétariennes, dans une volonté de respect de l'ensemble du monde. C'est la plus grande organisation mondiale concernant la protection des animaux

De nombreuses organisations non gouvernementales exercent des activités « humanitaires », qui, d'une certaine manière, constituent aussi une action en matière d'environnement.

Bibliographie (sans les documents spécifiques des organisations non gouvernementales elles-mêmes)

- Badie B. (1995), *La fin des territoires*, Paris, Fayard.
 Barki ; I. et Reichenbach C.(2005) *Terre des Hommes*, 2005, Une planète pour les enfants – construire un monde où leurs droits sont respectés, Paris.

Bensahel-Perrin, L., Fontanel, J., Corvaisier-Drouart, B. (2009), Les organisations non gouvernementales, Collection Librairie des Humanités, L'Harmattan, Paris.

Bonfils, M. (1987), Halte à la désertification au Sahel, Paris, Karthala, 263.

Coulomb, F., Fontanel, J. (2006) Mondialisation économique, guerre économique et souveraineté nationale, in « La question politique en économie internationale » (Pierre Berthaud & Gérard Kébabdjian, La Découverte, Paris.

Fontanel, J. (1979), Ecologie, Economie et Plurigestion, Collection "Les Cahiers de l'Ecologie", Edition Entente, Paris, 1979 (208 pages).

Fontanel, J. (1981, 1995), Organisations Economiques Internationales, Collection Droit Sciences Economiques, Edition Masson, Paris, 1981 (311 pages)

Fontanel, J. (2007), Questions d'éthique, Collection « les idées et les théories à l'épreuve des faits », L'Harmattan, Paris, 2007.

Fontanel, J., Echinard, Y. (2008) La puissance politico-économique des ONG dans le monde d'aujourd'hui, Annuaire Français des Relations Internationales, Paris.

Fréour, N. (2004) Le positionnement distancié de Greenpeace, Revue française de sciences politiques, vol 54, mars 2004, pp.421-442.

Gabas, J-J. (1988), l'aide contre le développement ?, Paris, Economica, 165.

Grandjulien, P. (2004), Le GRET, Mémoire SEST, Université de Grenoble.

Rouille D'Orfeuil H. (1984), Coopérer autrement – l'engagement des organisations non-gouvernementales aujourd'hui, Paris, L'Harmattan, 301

Ryfman, P. (2004), Les ONG, 2004, La Découverte, Paris.

Ryfman, P. (2006), Les ONG, nouveaux acteurs des relations internationales, Questions internationales, n°19, La documentation française, Paris.